



RAPPORT ANNUEL 2016-2017



CALACS
COUP DE COEUR

TABLE DES MATIÈRES

Mot de l'équipe	3
La collective et l'équipe de travail	4
Présentation du CALACS	5
Vie associative et démocratique	8
Gestion interne	10
Volet aide directe	24
Statistiques des demandes d'aide	41
Volet prévention, formation et promotion	48
Volet représentation	56
Concertation, partenariat et lutte	68
Bailleurs de fonds	74
En conclusion	75
Annexes	76

Mot de l'équipe

C'est depuis près de 25 ans que l'équipe, la collective et les militantes du CALACS Coup de Cœur, travaillent passionnément à lutter contre les agressions à caractère sexuel. Ce rapport d'activités 2016-2017 se veut un bilan de tout ce que l'équipe réduite de cette année a si habilement réussi à accomplir!

Notre mission de base de venir en aide aux femmes et aux adolescentes victimes d'agressions sexuelles reste toujours l'élément clé qui nous permet d'organiser et faire notre travail.

C'est à travers nos 3 volets d'activités, soient l'aide directe, la prévention/sensibilisation/promotion/formation et la lutte que nous pouvons remplir cette importante et délicate mission.

Comme il y a un nombre incalculable de tâches possibles pour arriver à nos objectifs, nous avons choisi pour cette année 2 priorités pour nous guider dans nos réflexions et nos choix :

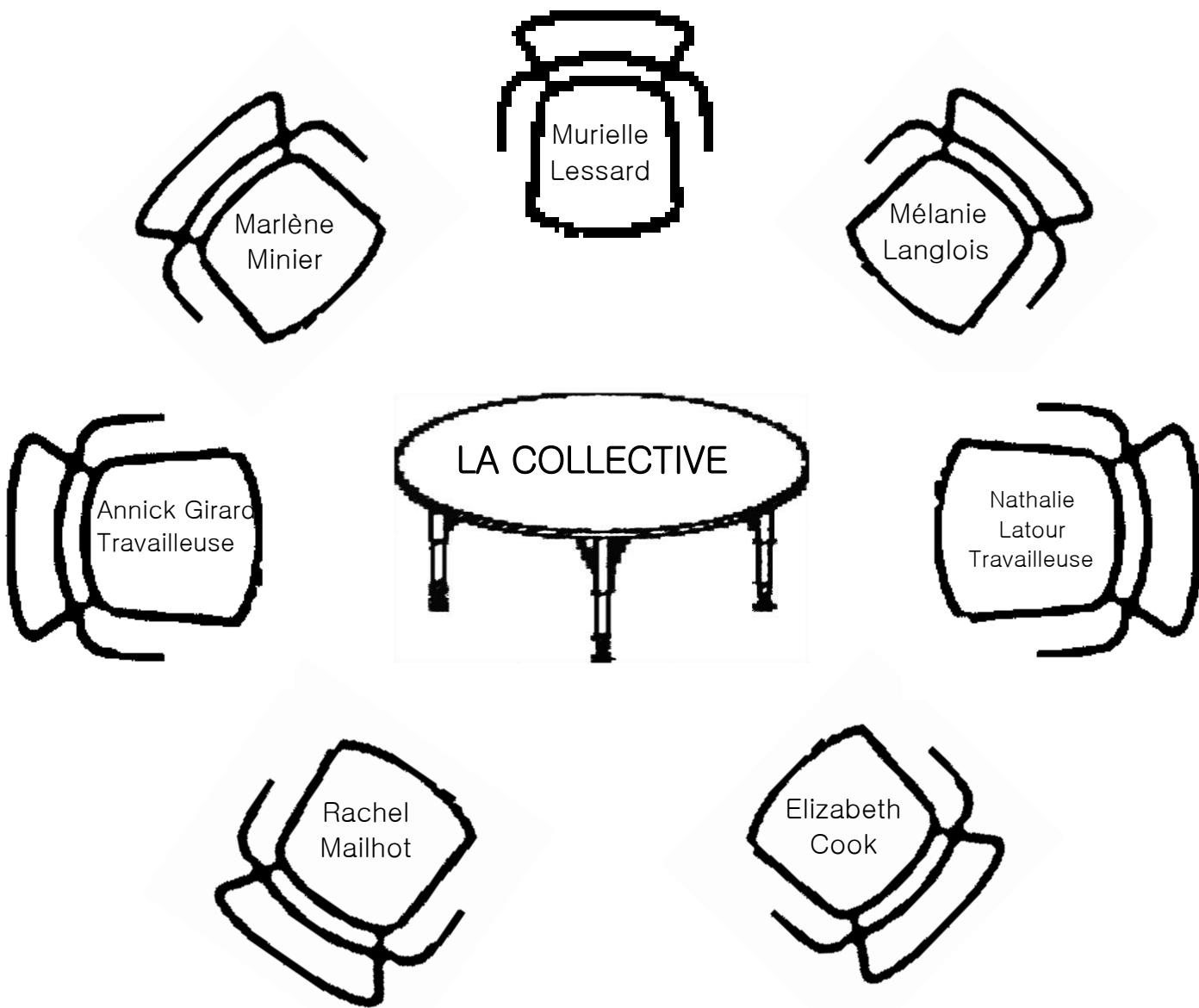
- 1) Maintenir les activités régulières du CALACS pour chacun des trois volets de notre mission malgré une équipe de travail restreinte.
- 2) Poursuivre nos luttes pour la reconnaissance et le rehaussement du financement récurrent et **rechercher** des sources de financement supplémentaires.

Au travers des pages qui suivent, vous verrez tout ce que le CALACS a fait concrètement. Vous découvrirez les tâches de gestion interne, dont les demandes de subvention qui ont pris un temps considérable, des statistiques sur ses activités dans les 3 volets, les résumés des dossiers abordés dans ses lieux de représentation, les tâches et le temps investis en militantisme et plus!

Sur ce, bonne lecture!



ADMINISTRATRICES DE LA COLLECTIVE 2016-2017



TRAVAILLEUSES

Nathalie Latour : Travailleuse permanente

Annick Girard : Travailleuse permanente

Delphine Huard : Travailleuse permanente

Paméla Carrier : Travailleuse permanente (congé maternité)

Mélanie Langlois: Stagiaire (avril 2016) Militante (mai 2016 à mars 2017)

Catherine Sylvestre : Contractuelle (Mai à août 2016)

UN PEU D'HISTOIRE...

C'est en 1975 que le premier Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel a été implanté à Montréal. Peu de temps après, plusieurs organismes ont été mis sur pied un peu partout au Québec et en 1979, le Regroupement québécois des CALACS s'est formé. C'est ensuite en 1986 que s'est établi un Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel dans la région. En fait, c'était le CALACS Laurentides-Lanaudière qui avait pour mission de couvrir l'ensemble des deux régions administratives pour plus de 33 517 km² et 849 861 personnes comme population. Rapidement, les intervenantes ont pu constater que peu de services pouvaient être réellement offerts à la population de Lanaudière et il devenait urgent de doter la région d'un CALACS autonome. C'est donc en 1994 que le CALACS de Lanaudière a été mis sur pied pour toute la région. En 2001, un deuxième CALACS a vu le jour sur le territoire lanaudois qui fut alors scindé en deux : le CALACS Coup de Cœur, situé à Joliette desservant les MRC du nord (Joliette, Matawinie, d'Autray et le nord de Montcalm) et le CALACS La Chrysalide, situé à Terrebonne, desservant les MRC du sud (des Moulins, l'Assomption et le sud de Montcalm). Considérant l'étendue du territoire à couvrir au nord de Lanaudière (115 939 km²), nous sommes constamment à la recherche de solutions novatrices pour rendre nos services plus accessibles aux adolescentes et aux femmes qui en ont besoin.

MISSION DU CALACS COUP DE CŒUR

Le CALACS Coup de Cœur, Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel, est un organisme communautaire sans but lucratif, membre du Regroupement québécois des CALACS. La mission du CALACS Coup de Cœur est la suivante :

- ◆ Aider et supporter les adolescentes et les femmes de 12 ans et plus, de niveau secondaire, ayant vécu une agression à caractère sexuel;
- ◆ Sensibiliser la population à la problématique des agressions à caractère sexuel et l'informer des mesures préventives;
- ◆ Favoriser les discussions et la communication avec tout organisme ou gouvernement local, provincial ou fédéral, afin de promouvoir les intérêts des femmes agressées sexuellement;
- ◆ Participer à toutes autres activités touchant les problématiques des femmes ainsi qu'à la promotion de rapports égalitaires entre hommes et femmes.

PHILOSOPHIE DU CALACS

L'intervention féministe est l'approche utilisée au sein de notre CALACS afin de mettre en pratique l'analyse féministe à travers la relation d'aide individuelle et de groupe. Les buts poursuivis par l'intervention sont essentiellement d'aider les femmes agressées sexuellement à identifier leurs besoins, réaliser leurs objectifs personnels et sociaux, trouver des moyens concrets afin de soulager leurs souffrances, surmonter les conséquences des agressions qu'elles ont subies, se sentir mieux avec elles-mêmes, avec les autres et en société et reprendre du pouvoir sur leur vie (Vandal, 1997 a)¹. Cette philosophie imprègne donc nos pratiques et nos interventions. Nous définissons l'agression à caractère sexuel comme un acte de domination, d'humiliation, d'abus de pouvoir et de violence, principalement commis envers les femmes et les enfants. Agresser sexuellement c'est imposer des attitudes, des paroles, des gestes à connotation sexuelle contre la volonté de la personne, et ce, en utilisant l'intimidation, la menace, le chantage, la manipulation et la violence verbale, physique ou psychologique. L'agression à caractère sexuel peut prendre différentes formes : l'agression sexuelle, l'agression sexuelle collective, l'inceste, les attouchements, le harcèlement sexuel, le voyeurisme, l'exploitation sexuelle et l'exhibitionnisme en sont toutes des formes.

FONCTIONNEMENT DU CALACS

Par conviction politique et souci de cohérence, nous avons choisi d'adopter un mode de gestion et de fonctionnement en collective, compatible avec les valeurs du féminisme, valeurs qui sous-tendent notre analyse des agressions sexuelles. Ce mode de fonctionnement vise à éliminer les inégalités et les déséquilibres engendrés par les structures patriarcales et hiérarchiques de la société. Comme moteur de gestion et de fonctionnement, le fonctionnement en collective constitue un moyen privilégié pour inventer des façons de faire mieux adaptées à ce que nous sommes et à ce que nous voulons comme société. Il repose sur un choix que nous faisons en vue d'arriver à une plus grande démocratie, c'est-à-dire au respect des voix de toutes les femmes qui gravitent dans notre centre. Comme les jeunes filles et les femmes qui ont vécu une agression à caractère sexuel demeurent au cœur de nos préoccupations et de notre mission, nous encourageons l'implication des femmes ayant bénéficié des services du CALACS en tant qu'administratrices du centre. Par contre, le fait d'avoir vécu une forme d'agression sexuelle n'est pas un pré requis pour devenir membre active et administratrice. Toutes femmes

¹ Extrait tiré de la Base d'unité du Regroupement québécois des CALACS, mai 2001.

démontrant un intérêt marqué pour la problématique et qui adhèrent aux orientations et aux objectifs du centre peuvent s'impliquer et devenir membres et/ou administratrices du CALACS.

LES SERVICES OFFERTS

La mission des CALACS s'inscrit à 3 niveaux et chaque volet d'activités est aussi essentiel que les autres. Idéalement, nous aimerions que chacun de ces volets occupe 1/3 de l'espace de travail.

Nous constatons, comme à chaque année, que le volet de l'aide directe qui regroupe différents services que nous offrons aux femmes et aux adolescentes victimes et à l'entourage prend beaucoup de notre temps.

Pour nous, les agressions sexuelles ne cesseront que si un travail de prévention, d'éducation et de sensibilisation est effectué auprès de la population en général. En ce sens, il est donc primordial d'offrir de telles activités qui visent à éliminer les conditions sociales qui favorisent l'émergence et la perpétration des agressions à caractère sexuel commises envers les femmes et les adolescentes.

Comme moteur de changement politique et social, la lutte figure elle aussi au menu quotidien de notre centre. Nos pratiques de lutte reposent sur une analyse féministe des agressions sexuelles en s'attaquant ainsi aux facteurs sociaux qui valident et perpétuent la violence sexuelle. Les CALACS, dont le CALACS Coup de Cœur, ont été créés par et pour les femmes et existent toujours grâce à leur volonté de faire changer les choses.

LES SERVICES OFFERTS EN LIEN AVEC LES TROIS VOLETS D'ACTIVITÉS SONT LES SUIVANTS

VOLET AIDE DIRECTE	VOLET SENSIBILISATION	VOLET REPRÉSENTATION ET LUTTE
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Écoute téléphonique et références ◆ Premières rencontres ◆ Suivis individuels pour adolescentes et pour femmes ◆ Rencontres d'information ◆ Groupe de cheminement pour femmes adultes ◆ Cafés-rencontres ◆ Accompagnement médico-Légal et de défense de droits ◆ Soutien à l'entourage (famille et conjoint/e) ◆ Groupe « <i>Se réapproprier sa sexualité</i> » 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Ateliers de sensibilisation et de prévention ◆ Continuité du projet « <i>Je ne suis pas juste ½ (un corps), je suis entière!</i> », sans financement supplémentaire ◆ Conférences et kiosques d'informations ◆ Formations aux intervenants ◆ Cours d'autodéfense 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Représentations de l'organisme à différentes instances locales, régionales et provinciales ◆ Organisation et/ou participation à différentes journées d'actions pour dénoncer la violence faite aux femmes ◆ Participation à toutes activités pertinentes de dénonciation et/ou de défense des droits des femmes

L'ensemble des services offerts sont gratuits et confidentiels.

VIE ASSOCIATIVE ET DÉMOCRATIQUE

L'instance décisionnelle du CALACS Coup de Coeur est celle de la collective. Elle est composée de sept (7) administratrices, dont deux (2) représentantes de l'équipe de travail.

Le fonctionnement de la collective

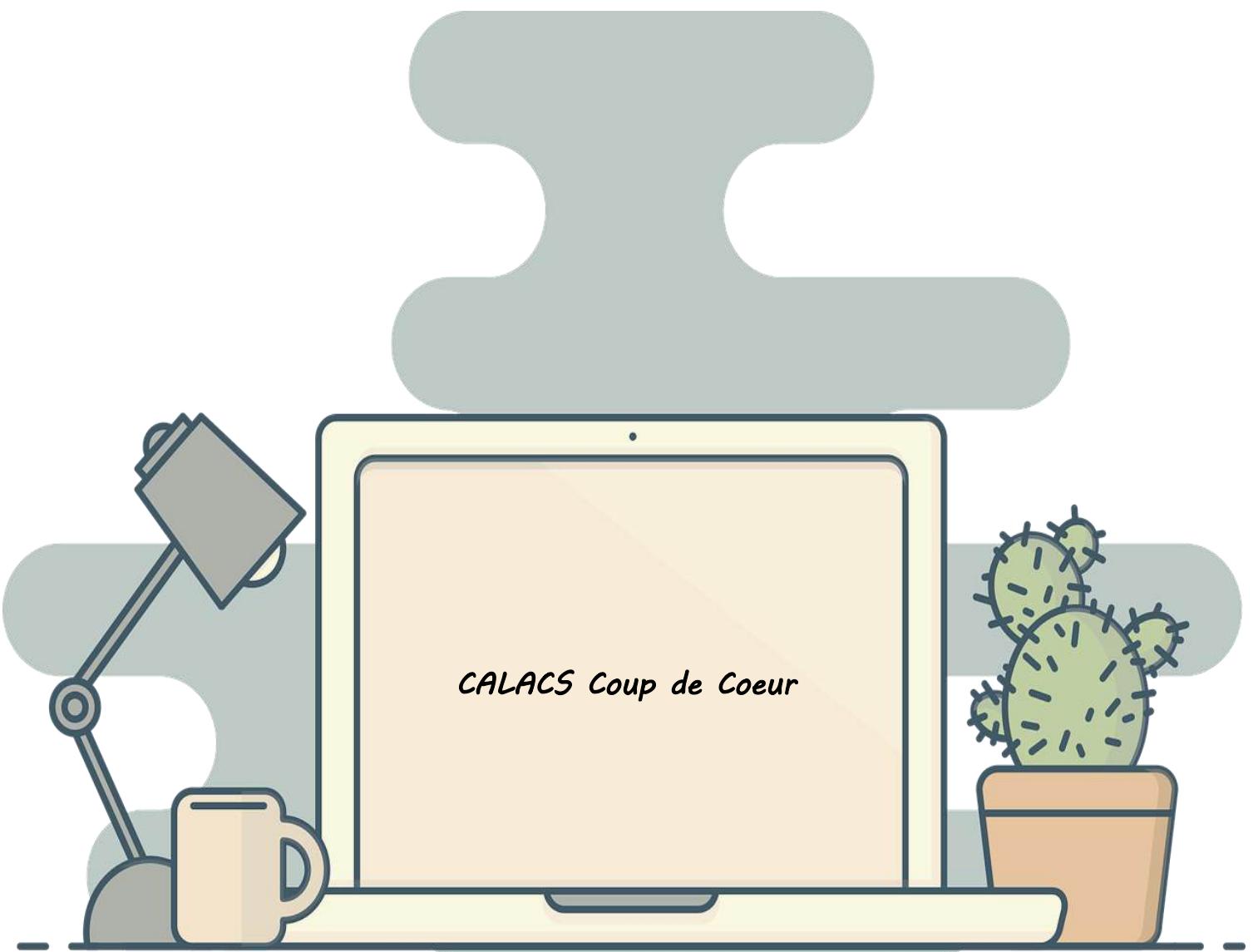
Un fonctionnement sans hiérarchie.

La prise de décision par consensus.

Le processus est aussi important que le résultat.

L'importance des communications claires, honnêtes et réfléchies.

VOLET GESTION INTERNE



GESTION INTERNE

La gestion interne de l'organisme demeure la responsabilité de l'ensemble de l'équipe et de la collective, mais tout comme pour les autres volets du centre, la majorité des tâches administratives sont déléguées principalement à une travailleuse.

La gestion de l'organisme comprend :

La gestion financière

- Le suivi des finances (comptes payables et recevables, classement des documents);
- Les contacts avec le comptable et l'auditeur externe;
- L'élaboration des prévisions budgétaires annuelles et l'ajustement de ces dernières en cours d'année;
- Les demandes de subventions (PSOC et autres);
- La recherche de financement divers.



La gestion des ressources humaines

- Contact avec le service de paie;
- Élaboration des contrats de travail;
- Application de la politique des conditions de travail en vigueur;
- Gestion de notre assurance collective;
- Préparation des rencontres d'équipe ainsi que celles de la collective;
- Gestion des retours au travail;
- Évaluations des travailleuses.



L'organisation du travail et la gestion du lieu de travail

- Organisation des lieux (entretien, aménagement, informatique) et lien avec les différents fournisseurs de services;
- Achats;
- Toutes autres tâches reliées à l'organisation.



VOICI UN RÉSUMÉ DES DIFFÉRENTS DOSSIERS TRAITÉS EN GESTION INTERNE CETTE ANNÉE:

Nous avons tenu une rencontre de **planification annuelle d'équipe** en juin 2016. L'objectif principal de cette rencontre était de prioriser les activités et les services à offrir en tenant compte que nous aurions une travailleuse en moins pendant toute l'année. Comme nous avions déjà travaillé avec un outil de gestion de tâches l'an dernier, nous l'avons utilisé de nouveau voir ce qu'il serait possible de réaliser avec une équipe restreinte.

Les principaux changements que nous avons proposés en rencontre de planification et adoptés en collective pour l'année 2016-2017 furent les suivants :

- ✓ Maximiser les suivis individuels des femmes et des adolescentes;
- ✓ Ne pas offrir de groupe de cheminement;
- ✓ Ne pas offrir de café-rencontre;
- ✓ Offrir un groupe « *Se réapproprier sa sexualité* »;
- ✓ Restreindre notre participation aux rencontres de concertation de la Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière et de la Table régionale des organismes communautaires de Lanaudière;
- ✓ Ne pas faire partie d'un comité au Regroupement québécois de CALACS, ni à la TCGFL;
- ✓ Ne pas offrir d'animation de sensibilisation sur l'hypersexualisation dans les milieux scolaires;
- ✓ Concentrer nos ateliers de prévention au projet-pilote « *Empreinte-Agir ensemble contre les agressions à caractère sexuel* » du RQ CALACS (à l'école secondaire Bermon) et à l'école L'Érablière à St-Félix-de-Valois (qui est une école-pilote du Ministère de l'Éducation pour le projet d'implantation du programme d'éducation à la sexualité dans les écoles).

L'ensemble de ces points et les motifs sous-jacents à ces décisions seront davantage expliqués dans la section prévue à chacun des volets dans le rapport.

En cours d'année, nous avons utilisé notre grille et avons été vigilantes à respecter les priorités et les choix que nous avons faits. La crainte des administratrices suite à la décision de ne pas remplacer la travailleuse en congé de maternité était de surcharger les travailleuses en poste et de fragiliser

l'équipe de travail. Les travailleuses partageaient cette crainte, ce qui les a incitées davantage à rester vigilantes et à respecter la planification adoptée.

Concernant le **militantisme**. Le document intitulé « Guide de la militante » fut adopté en juin 2016 et rendu disponible lors de notre assemblée générale annuelle. Cette politique permettra aux militantes de s'impliquer plus activement au CALACS et encadrera leur implication.

Les tâches qu'une militante pourra faire au CALACS seront :

- ◆ Des tâches ponctuelles telles que des photocopies, du classement, de l'archivage, de la réécriture de documents à l'ordinateur, de la compilation de statistiques, etc.;
- ◆ Des partages de son vécu sous forme de témoignage;
- ◆ De la distribution de matériels promotionnels (dépliants ou autres);
- ◆ Des levées de fonds ou recherche de financement;
- ◆ Participer à l'organisation d'évènements;
- ◆ Co-animer un café-rencontre;
- ◆ Participer à un kiosque de promotion de nos services ou de sensibilisation;
- ◆ Co-animer des ateliers de sensibilisation;
- ◆ Être administratrice à la collective;

Le «Guide de la militante» est maintenant disponible à toutes personnes intéressées à s'impliquer. À l'intérieur du guide, nous présentons un bref historique des CALACS et du CALACS Coup de Cœur, nous énonçons les différentes raisons qui motivent les adolescentes et les femmes à devenir militante au CALACS. Nous présentons aussi les règles à respecter et les étapes à suivre pour devenir membre et militante par la suite.

Une lettre a été envoyée à l'ensemble des membres en octobre 2016 pour les aviser de cette nouvelle politique en place et les inviter à nous contacter pour recevoir une copie du guide de la militante. Nous avons également envoyé une lettre à différents partenaires (particulièrement les groupes de femmes) pour qu'ils puissent aviser leurs membres qu'elles peuvent s'impliquer au CALACS si elles le désirent.

En janvier 2017, nous avons tenu une première rencontre du comité militantisme avec 3 femmes intéressées à s'impliquer à l'organisation d'une activité d'autofinancement. Lors de cette rencontre où nous avons été accompagnées par notre organisatrice communautaire Julie Thériault et sa stagiaire Kimberley Brown, nous avons présenté le guide la militante, l'historique du CALACS, ainsi que ses valeurs. Il est essentiel que les personnes qui sont membres et qui s'impliquent au CALACS adhèrent aux valeurs de l'organisme. Suite à cette première rencontre, le comité est devenu l'instance responsable de l'organisation et de la tenue d'une activité d'autofinancement qui aura lieu en juin 2017 ou bien à l'automne 2017. Le but de cette rencontre était de faire connaissance, s'approprier le guide de la militante et de démarrer un processus d'élaboration d'une activité d'autofinancement, considérant le besoin de financement supplémentaire du CALACS. Un remue-méninge d'activités possibles a été fait en évaluant les retombées et les 2 activités qui en sont ressorties étaient le Yogathon et le souper spaghetti.

Lors de notre rencontre de février, 2 autres militantes se sont jointes au comité. Après avoir fait une évaluation des éléments positifs et négatifs du Yogathon et du souper spaghetti, il a été décidé que l'activité d'autofinancement soit un souper-bénéfice. Le mois de juin étant très occupé au CALACS il a donc été décidé de faire l'activité à l'automne, soit au même moment que la Journée d'Action Contre la Violence Sexuelle Faite aux Femmes (JACVSFF), le vendredi 15 septembre. Cette date permettait donc davantage de temps pour organiser l'activité d'autofinancement. Cette dernière va se dérouler lors d'une journée liée directement à la cause défendue par le CALACS et par le fait même, le comité militantisme.

Lors de notre troisième rencontre, le comité a donc réfléchi à une formule afin de créer une ambiance réconfortante aux couleurs du CALACS. Nous avons convenu d'un menu de type soupe-repas qui faisait changement du classique souper spaghetti. Le souper sera préparé par les membres du CALACS, ce qui fait que 2 membres du comité ont suivi la formation MAPAQ sur l'hygiène et salubrité en contexte d'aide alimentaire. Le comité a discuté sur l'animation de

la soirée, recherche de salle ainsi que de commanditaires. Les membres du comité sont satisfaites du travail accompli et les militantes sont très engagées et soucieuses de la réussite de cette activité.

Résumé des heures de militantisme

Volet gestion interne :

✓ Rencontres de la collective	87h00
✓ AGA	15h00
✓ Comité autofinancement et tâches associées	56h00
✓ Envois aux membres	4h00

Volet aide directe :

✓ Premières rencontres	5h00
✓ Groupe de cheminement	36h00
✓ Groupe « <i>Se réapproprier sa sexualité</i> »	8h00

Volet prévention :

✓ Journées d'appropriation du programme <i>Empreinte</i>	16h00
✓ Animation des ateliers de sensibilisation	21h30
✓ Présentation de services et kiosques	12h30

Total des heures investies en militantisme : 261h00

En ce qui a trait à la **GESTION FINANCIÈRE** de l'organisme, nous avons déposé en janvier 2017, une demande de subvention dans le cadre du Programme de soutien aux organismes communautaires pour l'exercice financier 2016-2017. Nous avons estimé à \$479 080 le besoin financier nécessaire pour répondre à l'ensemble de notre mission. De ce montant, 15 000 \$ ont été demandés comme mesure d'accessibilité pour le transport des adolescentes et des femmes au CALACS. Le calcul a été fait en respect de la démarche de la TROCL et du cadre de financement proposé.

Nous avons poursuivi nos recherches de sources de financement supplémentaires afin de réaliser un projet spécifique tel qu'il avait été adopté comme priorité en assemblée générale par les membres.

Nous avons déposé cette année 4 demandes d'aide financière pour des projets non récurrents. Nous avons complété des demandes chaque fois que des appels d'offres concordaient avec nos services et notre mission. Cela impliquait alors de mettre sur pause d'autres tâches temporairement pour pouvoir procéder à la rédaction de la demande qui devait être faite à peu de temps d'avis.

Nous avons même été de l'avant cette année vers des appels d'offres provenant d'autres ministères, comme le ministère de la Famille ou le ministère de la Justice du Canada. Voici un résumé des projets que nous avons déposés :



Première demande

Titre du projet présenté:

« *L'intimidation et les agressions : C'EST NON!* »

Initiative du ministère de la Famille dans le cadre du projet : Ensemble contre l'intimidation.

Date de la demande : Juin 2016

Objectif général :

Prévenir l'intimidation, principalement à caractère sexuel, chez les clientèles plus à risque (femmes autochtones, femmes aînées, femmes ayant un handicap physique, femmes ayant une déficience intellectuelle, femmes immigrantes, adolescentes dans un groupe particulier au niveau secondaire).

Objectifs spécifiques :

- Outiliser davantage les femmes à reconnaître les formes d'intimidation possibles qu'elles pourraient vivre et à agir pour y mettre fin.
- Outiliser davantage les intervenants et les directions des différents milieux afin qu'elles soient en mesure de mieux déceler les signes et de mettre des moyens en place pour agir contre l'intimidation.
- Accroître le sentiment de sécurité et la confiance en soi chez les participantes et diminuer le risque qu'elles vivent des situations d'intimidation.

Temps investi : 50h00

Montant demandé : 40 000\$ pour un projet d'un an



Deuxième demande

Titre du projet présenté :

« Luttons contre les cyberagressions : J'clique J'aime »

Projet présenté au Secrétariat à la condition féminine Québec

Date de la demande : Octobre 2016

L'objectif du projet est de rejoindre les jeunes pour qu'ils puissent réfléchir à des solutions créatives concrètes afin de prévenir les cyberagressions à caractère sexuel et intervenir rapidement lorsqu'une cyberagression sexuelle est vécue. Il est essentiel d'en parler avec les jeunes, filles et garçons, et les amener à se questionner et se remettre en question. Pour ce faire, nous voulons créer un comité de jeunes et les impliquer dans la création de matériel de sensibilisation. Nous leur demanderons de trouver un message accrocheur, de créer un outil promotionnel et un outil de sensibilisation à diffuser sur les réseaux sociaux. Ce matériel sera distribué à l'ensemble des milieux concernés. Ces outils seront créés par et pour des jeunes. Nous nous déplacerons vers les jeunes dans leurs milieux scolaires et dans les organismes communautaires pour leur en parler via un kiosque d'informations, des dîners-causeries ou tout autre moyen pour les rejoindre et discuter avec eux à ce sujet. Dans Lanaudière, aucune campagne de prévention concernant les cyberagressions n'a été mise de l'avant. Nous souhaitons agir en ce sens pour dénoncer ce phénomène, responsabiliser les auteurs de ces crimes, donner du soutien aux victimes et leur indiquer les mesures à prendre pour que cesse cette violence à leur égard. Par ce projet, nous voulons aussi sensibiliser les intervenants, les partenaires à poursuivre le travail de prévention et d'intervention en leur offrant du matériel pour le faire.

Temps investi : 50h00

Montant demandé : 49 000\$ pour un projet d'un an



Troisième demande

Titre du projet présenté :

« Ouvrons la voie à une démarche judiciaire adaptée aux victimes afin qu'elles y retrouvent leur voix. »

Projet présenté au Ministère de la Justice Canada dans le cadre des Fonds d'aide aux victimes - Projet général.

Date de la demande : Novembre 2016

Objectifs :

- Documenter le vécu et la perception des victimes d'agression sexuelle à l'égard du processus judiciaire par la mise en œuvre d'une recherche-action participative.
- Améliorer les façons de faire des intervenants du système judiciaire à l'égard des victimes d'agression sexuelle.

Temps investi : 60h00

Montant demandé : 221 200\$ pour un projet de 3 ans.



Quatrième demande

Titre du projet présenté :

« *Vers une voie de services adaptés pour les personnes vivant une incapacité* »

Projet présenté au Ministère de la Justice du Canada dans le cadre des Fonds d'aide aux victimes - Projet général.

Date de la demande : Décembre 2016

Objectifs :

- Outiller les personnes vivant avec un handicap face à la problématique des agressions sexuelles, leur faire connaître les ressources d'aide à leur disposition et le fonctionnement du processus judiciaire.
- Sensibiliser et former (s'il y a lieu) les intervenants (du milieu communautaire, institutionnel et policier) au vécu des victimes d'agressions sexuelles souffrant d'un ou plusieurs handicaps.
- Accompagner et soutenir les personnes victimes qui divulgueront avoir vécu des agressions sexuelles ou les référer à des ressources existantes.

Temps investi : 30h00

Montant demandé : 100 000\$ pour un projet de 2 ans.



Malheureusement, malgré tous nos efforts et tout le temps investi à la rédaction de ces projets (180 heures), aucun n'a été retenu. Nous sommes convaincues de la pertinence de ces projets et sommes déçues qu'aucun n'ait été sélectionné. Nous sommes conscientes que les ministères reçoivent un nombre élevé de projets lors d'appels d'offres et que peu de projets peuvent être sélectionnés.

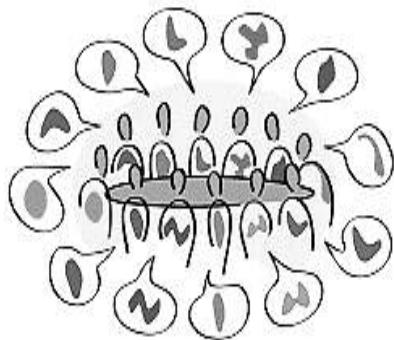


En fin d'année financière (mars 2017), nous avons écrit au Président-directeur général adjoint du Centre intégré de santé et des services sociaux de Lanaudière, Christian Gagné pour demander une rencontre. Cette dernière aurait comme objectif de discuter de la réalité

du CALACS Coup de Cœur, tant au niveau de l'ensemble des demandes d'aide, de la mission de l'organisme que de sa réalité financière. Nous souhaitons demander à cette occasion de recevoir une aide financière supplémentaire pour nous permettre de poursuivre notre mission, particulièrement au niveau de l'aide directe. Notre principal besoin concerne les ressources humaines qui sont actuellement insuffisantes pour répondre à l'ensemble des besoins. Le temps d'attente que les adolescentes et les femmes qui demandent de l'aide doivent subir nous inquiète, de même que l'étendue de notre territoire qui rend la ressource d'aide inaccessible pour une bonne partie de la population qui aurait besoin d'aide. Nous avons reçu un accusé de réception de Monsieur Gagné et nous sommes en attente d'une date de rencontre.

Cette année, ce fut une première, nous avons fait appel à nos députés fédéraux afin de leur demander un soutien financier pour débourser les frais de transport aux femmes qui désirent recevoir des services d'aide au CALACS, mais qui n'ont pas de moyens financiers suffisants pour le faire. Comme il s'agit d'une nouvelle mesure mise en place pour favoriser l'accessibilité, il était difficile d'évaluer la teneur de nos besoins en ce sens. Nous avons donc présenté une demande de 500\$ à chaque député fédéral et provincial en leur mentionnant que l'argent qui nous sera octroyé servira principalement aux femmes de leur MRC respective. Vous trouverez en annexe, le courriel qui fut envoyé à nos députés. Nous avons reçu 500\$ de la part de Gabriel Ste-Marie, député fédéral de Joliette. En ce qui concerne les autres députés, leur enveloppe budgétaire ayant déjà été distribuée dans son ensemble, ils n'ont pas été en mesure de nous offrir l'aide financière. Ceci étant dit, nous referons cette demande l'an prochain plus tôt en début d'année financière.

RÉUNIONS D'ÉQUIPE ET RENCONTRES DE LA COLLECTIVE



Les rencontres d'équipe hebdomadaires demeurent pour les travailleuses un espace important pour discuter, échanger, prendre position et s'offrir du soutien mutuel dans leurs dossiers et suivis respectifs. Il y a donc eu 3 heures par semaine de consacrées aux rencontres d'équipe tout au long de l'année, sauf exception.

Vingt-six rencontres d'équipe ont été tenues pour un total de plus de 234 heures.

Neuf rencontres de la collective ont été tenues cette année. La collective se réunit généralement une fois par mois et chacune des rencontres est d'une durée d'environ 3h30. Cette année, tous les postes d'administratrices ont été comblés par élection.

Depuis plusieurs années, nous avions convenu de permettre à chaque travailleuse d'être présente aux rencontres de la collective à tour de rôle. Conscientes de l'équité de cette mesure et de la satisfaction des travailleuses face à ce partage des responsabilités, nous avons conservé cette façon de faire une fois de plus cette année. Nous avons investi 117 heures pour les rencontres de la collective (préparation des rencontres, animation et rédaction des procès-verbaux).

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE



L'assemblée générale annuelle a eu lieu le 2 juin 2016. Nous avons profité de cette occasion pour faire le lancement officiel de notre site web : www.calacsoupdecoeur.com. Quinze personnes étaient présentes (membres et non-membres). La tenue de cette assemblée a nécessité 150 d'heures de préparation pour l'ensemble de l'équipe (rapport financier, rapport d'activités, priorités annuelles, prévisions budgétaires, achats, etc.).

En résumé	
Rencontres d'équipes (26 rencontres)	234h00
Réalisation des tâches en gestion interne	240h00
Rencontre de planification annuelle	24h00
Préparation, participation aux rencontres de la collective et rédaction des procès-verbaux	117h00
Organisation et participation à l'AGA	150h00
Supervision de stage (évaluation finale)	4h00
Demandes de subvention	180h00
Comité militantisme	20h00
Total des heures investies : 969h00	

FORMATIONS/CONFÉRENCES/COLLOQUES

Reçues par les travailleuses/militantes



Formation : *L'hygiène et la salubrité en contexte d'aide alimentaire*

En vertu du règlement sur les aliments, un organisme communautaire qui prépare ou manipule des aliments dans le but de les vendre ou de les servir en échange d'une contribution, doit s'assurer que le produit alimentaire qu'il offre est salubre donc propre à la consommation. L'organisme doit être titulaire d'un permis du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, MAPAQ. Cette formation est à l'intention des gestionnaires responsables du contrôle de l'hygiène et de la salubrité alimentaire. Elle a permis de développer les compétences suivantes :

- Analyser les situations à risque dans l'établissement;
- Mettre en place des procédures afin de mieux gérer les risques;
- Apporter rapidement les correctifs nécessaires en cas de non-conformité;
- Assurer la formation du personnel sur les règles d'hygiène et de salubrité alimentaires;
- Connaître les compétences que doivent posséder les manipulateurs d'aliments.

Une travailleuse ainsi qu'une militante ont participé à la formation de 2 jours.



*Annick Girard et Manon Chapdelaine fières d'avoir obtenu leur certification
MAPAQ ☺*

****Considérant les ressources financières insuffisantes, la collective a adopté une mesure temporaire de limite de dépenses pour ce poste comptable en vue de maximiser la rétention des travailleuses au sein de l'équipe de travail donc moins d'heures y ont été investies.****

En résumé

L'hygiène et la salubrité en contexte d'aide alimentaire	28h00
--	-------

Total : 28h00 <i>(Dont 14h00 en militantisme)</i>

VOLET AIDE DIRECTE



Tout d'abord, il est important de mentionner que le volet de l'aide directe constitue une partie importante du travail effectué au CALACS. En effet, ce volet a une fois de plus cette année occupé une grande partie du temps de travail au sein de l'équipe. Voici en détail en quoi consistent ses services.

DEMANDES D'AIDE**TÉLÉPHONIQUES :**

La porte d'entrée des femmes au CALACS est celle des demandes d'aide que l'on reçoit dans un premier temps par téléphone. Nous demandons de façon générale, sauf pour des situations d'exceptions, que les femmes téléphonent elles-mêmes pour recevoir de l'aide puisque de cette façon nous pouvons nous assurer du caractère volontaire de leur démarche. Nous remplissons alors une fiche de demande d'aide qui fera foi de son inscription aux services du CALACS. Elle sera par la suite invitée à une première rencontre, où nous poursuivons la collecte de d'informations.

INTERVENTIONS INDIVIDUELLES :**PREMIÈRES RENCONTRES**

En ce qui a trait aux premières rencontres, nous avons une fois de plus maintenu ce service cette année, puisque nous constatons qu'il nous permet de mieux répondre aux besoins des femmes suite à la demande d'aide téléphonique. En effet, cela nous permet d'aller plus loin dans notre évaluation de leur situation et ainsi de mieux les diriger par la suite vers le type de service approprié et/ou de les référer au besoin. Ces rencontres nous permettent également de fournir divers moyens aux femmes pour pallier à l'attente avant le début du suivi et de les préparer à l'amorce de leur cheminement. Lorsque nous le jugeons nécessaire, il peut arriver exceptionnellement que nous offrons plus d'une rencontre pour s'assurer de bien compléter notre évaluation. Nous avons cette année modifié notre façon de faire pour fixer les premières rencontres. Lors de l'appel de la femme, nous avons tout de suite fixé un rendez-vous dans la ou les semaines suivantes versus auparavant, où nous attendions environ une semaine après l'appel de la femme pour la rappeler et fixer son rendez-vous. Parfois, l'intervenante qui la rappelait n'était pas la même que celle à qui elle avait parlé lors du premier contact. Nous avons tenté cette nouvelle façon de faire cette année afin de perdre moins

de demandes. En effet, nous avions réalisé que lors des années précédentes, plusieurs femmes ne se présentaient pas à leur première rencontre. Cela a porté fruit puisque seulement 18% des femmes ne se sont pas présentées à leur première rencontre cette année versus 28% l'année dernière. Nous poursuivrons donc cette stratégie pour l'an prochain.



SUIVIS INDIVIDUELS



Les suivis individuels, quant à eux, occupent toujours une place prépondérante au sein du CALACS. Ces suivis sont d'une durée approximative de 15 rencontres à raison d'environ une heure par semaine, où la femme se fixe un ou des objectifs personnels liés aux conséquences des agressions sexuelles qu'elle a subies.

Notons qu'une partie considérable du temps d'intervention est consacrée à cette tâche, et ce, pour chacune des intervenantes. Au fil des années, les suivis individuels sont devenus le service d'aide le plus populaire versus le groupe de cheminement, c'est pourquoi autant de temps y est désormais consacré.

Nous avons continué cette année de rencontrer les adolescentes dans leur milieu scolaire lorsqu'un déplacement de leur part s'avérait impossible. L'offre de ce service constitue une mesure visant à demeurer plus accessible pour ces dernières. Nous avons en effet mesuré au fil des années qu'il demeure difficile pour plusieurs d'entre elles de se déplacer soit, entre autres, lorsque les parents ne sont pas informés de leur démarche; lorsqu'elles habitent plus loin du centre ou les heures d'ouverture du CALACS cadrent difficilement avec leur horaire d'école. Il en est de même pour les femmes qui ne peuvent se déplacer au centre. Lorsqu'aucune autre alternative de transport ne pouvait être mise en place ou qu'une situation particulière les empêchait de se rendre à nos locaux, nous nous sommes exceptionnellement déplacées pour les rencontrer. Nous avons toutefois constaté en cours d'année que les déplacements à St-Michel-des-saints et St-Donat s'avéraient trop demandant pour le centre, tant en termes de frais de déplacement que de temps de travail. Nous avons donc cessé de nous déplacer dans ces lieux, mais avons mis en place des moyens alternatifs pour quand même rejoindre les jeunes filles et les femmes de ces endroits, tels que se déplacer à mi-chemin, offrir des suivis téléphoniques ou via internet ; ou les référer au CAVAC afin qu'elles puissent y remplir une demande IVAC. Nous avons également exceptionnellement offert un montant forfaitaire à 4 femmes cette année afin qu'elles puissent bénéficier des services du CALACS puisqu'elles n'avaient pas les moyens pour venir

nous rencontrer. Considérant notre réalité financière, c'est tout ce que nous avons pu offrir pour cette année. La possibilité d'offrir de l'aide monétaire pour le transport des femmes sera réévaluée chaque année.



SOUTIEN À L'ENTOURAGE



Les rencontres de soutien à l'entourage constituent quant à elles un service ponctuel, cette fois-ci offert à l'entourage des victimes. Ces rencontres visent essentiellement à outiller les proches des victimes; à développer des attitudes aidantes envers ces dernières ainsi qu'à leur offrir un lieu pour ventiler en lien avec la surcharge émotive que cela peut leur faire vivre. Ces rencontres peuvent être offertes aux conjoints des victimes, aux parents d'adolescentes ainsi qu'à toutes autres personnes significatives dans l'entourage de la victime. Elles s'échelonnent jusqu'à un maximum de 5 rencontres, selon les besoins.



PRIORISATION DES DEMANDES D'AIDE



Nous avons cette année poursuivi avec notre système de priorisation des demandes d'aide pour tous les suivis individuels, soit pour les adolescentes et les femmes. Cette priorisation se fait par le biais de code 1, 2 et 3 afin de situer la femme quant au degré d'urgence de sa demande. Un code 1 signifie que la femme a vécu une agression récente ou qu'elle a récemment dévoilé l'agression sexuelle ; qu'elle vit un niveau de détresse psychologique élevé ; qu'elle a des idées suicidaires en lien avec les agressions sexuelles et/ou que ses besoins de bases ne sont pas répondus et qu'elle est toujours en contact avec l'agresseur et/ou qu'elle vit toujours des agressions sexuelles. Un de ces critères ou un amalgame de ceux-ci fera en sorte que sa demande sera priorisée en code 1. Un code 2 est lorsque la femme n'a pas de réseau social ou que celui-ci est inadéquat et qu'elle n'a jamais fait de démarche antérieure quant aux agressions sexuelles. Finalement le code 3 est lorsque la femme fait une deuxième demande ou plus et qu'elle a un réseau social adéquat. En ce qui a trait aux adolescentes, elles ne peuvent pas se trouver en priorité 3 puisque nous avons réalisé au fil des années que lorsque le temps d'attente est trop long, elles changent d'avis quant à la continuité de leur démarche. Ces critères nous servent de guide général, mais nous nous fions également, au-delà de ceux-ci, à notre jugement clinique.



à tous les milieux qui nous ont généreusement permis d'utiliser des locaux cette année pour rencontrer des femmes ou des adolescentes qui ne pouvaient se déplacer au centre :

- ✚ Carrefour Jeunesse Emploi de Lavaltrie : 1 rencontre (1 heure de transport)
- ✚ Polyvalente Thérèse-Martin : 3 rencontres (1 heure de transport)
- ✚ École secondaire de l'Érablière : 33 rencontres (29 heures de transport)
- ✚ CLSC de Joliette : 8 rencontres (2 heures de transport)
- ✚ Joliette High School : 1 rencontre

En résumé pour l'intervention individuelle

Premières rencontres (62 femmes rencontrées ; 63 rencontres)	111h00
Suivis individuels femmes (65 femmes rencontrées ; 421 rencontres)	687h00
Suivis individuels ados (9 adolescentes ; 36 rencontres)	113h00
Soutien à l'entourage (1 mère d'adolescente ; 7 rencontres)	10h00

** Les heures comprennent également la préparation des rencontres, les retours et le transport. Le temps alloué aux demandes d'aide téléphonique n'a pas été comptabilisé, mais il représente un nombre d'heures significatif réparti tout au long de l'année.*

Total des heures investies : 921h00

(Dont 33h00 de transport et 5h00 de militantisme)

INTERVENTION DE GROUPE:GROUPE DE CHEMINEMENT

Le groupe de cheminement constitue un groupe fermé accueillant un nombre maximum de 8 femmes. Un groupe complet s'échelonne sur environ 20 rencontres de 3 heures. Différentes thématiques liées aux conséquences des agressions sexuelles sont abordées chaque semaine, telles les émotions; les mythes et les préjugés; les mécanismes de défense; les messages intérieurisés; l'enfant en soi; l'intimité; la sexualité; l'affirmation et l'estime de soi. En plus des rencontres de groupe, nous offrons une rencontre individuelle en cours de route à chacune afin qu'elle puisse évaluer où elle en est par rapport à son objectif de départ et pour aborder au besoin certains aspects qui ne peuvent être approfondis autant au sein du groupe.

Par le biais du groupe, nous visons à créer un lieu sécuritaire qui favorise un climat de confiance et de solidarité tout en permettant aux femmes de briser leur isolement et de normaliser leur vécu avec d'autres femmes. Cela leur permet de constater que l'agression sexuelle est un problème social et non un problème individuel. Les CALACS ont toujours privilégié ce mode d'intervention au sein de leurs services puisqu'il permet de collectiviser les réalités que vivent les femmes et en ce sens, il s'inscrit parfaitement au sein de l'analyse féministe de la problématique des agressions à caractère sexuel. Ce service permet également aux femmes d'identifier les conséquences reliées aux agressions sexuelles qu'elles ont subies et d'identifier des moyens adéquats qui vont leur permettre de reprendre du pouvoir sur leur vie. Tout comme le suivi individuel, le groupe leur permet de se fixer un objectif personnel qu'elles désirent atteindre, en plus des objectifs communs du groupe.

Chaque semaine, les femmes inscrivent sur une fleur ou un fruit une fierté ou encore une prise de conscience qu'elle a faite pendant la rencontre et installe cette fleur dans les branches de l'arbre commun où se trouvent également leurs objectifs. À la fin des rencontres, elles pourront alors faire une belle récolte !



Cette année, un groupe de cheminement a été terminé, groupe qui avait été amorcé l'année précédente.

Il ne fut pas possible pour nous d'offrir un groupe à l'automne. En effet, tel que discuté en planification annuelle, nous avons choisi qu'il n'aurait pas lieu. Heureusement, très peu de femmes nous ont demandé le groupe, donc, elles n'ont pas attendu pour rien. Nous remarquons que le groupe de cheminement est plus difficile à démarrer depuis quelques années. Les femmes se dirigent tel que mentionné précédemment davantage vers l'individuel. De plus, nous nous sommes rendu compte qu'un groupe spécifiquement lié au thème de la sexualité rejoignait plus facilement un plus grand bassin de femmes, service que nous avons offert cette année et que nous décrirons dans la section suivante.

Groupe de cheminement 2016

Dates	Animatrices	Nombre de femmes au début	Nombre de femmes à la fin	Nombre de rencontres	Heures de préparation et retour	Heures d'animation
Avril à juin 2016	Annick et Mélanie	4	4	10	60h00	60h00

Compilation des rencontres bilan mi-groupe

3 femmes rencontrées	4h00
----------------------	------

Total des heures investies : 124h00

(dont 36h00 en militantisme)

GROUPES « SE RÉAPPROPRIER SA SEXUALITÉ »

Nous avons décidé cette année d'expérimenter pour la première fois un groupe pour aborder la sexualité. En effet, plusieurs femmes avaient nommé au fil du temps ressentir le besoin d'aller plus en profondeur au niveau de la sexualité. Nous avions donc préparé le contenu du groupe l'an dernier et étions prêtes à l'animer cette année. Cette première expérience s'est très bien passée et nous avons décidé d'offrir un deuxième groupe en cours d'année. L'objectif général du groupe est de permettre aux femmes de se reconnecter à leur sexualité et de se réapproprier son corps. Le premier groupe comprenait 7 rencontres de 3 heures, portant sur différents thèmes tels que la connaissance de soi; le rapport à notre corps; à notre intimité et à notre sexualité; les conséquences d'agressions sexuelles; les valeurs sexuelles; la trajectoire sexuelle; la sexualité avec le ou la partenaire; les limites et le plaisir sexuel. Pour le deuxième groupe, nous avons ajouté 3 rencontres puisque selon l'évaluation des femmes ayant participé au groupe et de l'intervenante, le temps alloué à certains thèmes était insuffisant. Le deuxième groupe a donc permis d'aller plus en profondeur sur certains sujets identifiés par les femmes en cours de route. Du temps a donc été consacré entre les deux groupes afin de peaufiner le contenu. Nous avons également consulté Rachel Mailhot, sexologue, pour nous alimenter le contenu et l'avons invitée à co-animer une rencontre.

 **Groupes « Se réapproprier sa sexualité »** 

Dates	Animatrice	Nombre de femmes au début	Nombre de femmes à la fin	Nombre de rencontres	Heures de préparation et retour	Heures d'animation
Avril à juin 2016	Delphine	6	5	7	24h00	24h00
Septembre à décembre 2016	Delphine	6	6	10	32h00	30h00
Total d'heures investies : 110h00 <i>(dont 8h00 en militantisme)</i>						

CAFÉS-RENCONTRES

Lors de la planification d'équipe de juin 2016, nous avions pris la décision de cesser d'offrir les cafés-rencontres pour 2016-2017.

Plusieurs femmes y participantes ont privilégié de s'inscrire au groupe *Se réapproprier sa sexualité*. Cela a eu comme impact qu'elles ne participaient plus aux cafés-rencontres. Nous n'avons d'ailleurs pas pu compléter l'horaire qui avait été établie à la planification de 2015-2016, faute de participation.

La continuité des cafés-rencontres pour les années à venir reste à déterminer selon les besoins des femmes. Si nous nous apercevons que la demande augmente, nous demeurons ouvertes à les offrir à nouveau.



ACCOMPAGNEMENT ET DÉFENSE DE DROITS



Depuis trois ans déjà, nous avons décidé d'offrir du soutien et de l'accompagnement à toutes les adolescentes et les femmes qui en ont fait la demande, et ce, non uniquement aux adolescentes et aux femmes qui ont déjà été en suivi au CALACS. Nous avons poursuivi de cette façon et nous avons principalement continué de fournir des informations et offert du soutien relatif au processus judiciaire et à la loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAC).

Il est important de souligner la spécificité de nos démarches d'accompagnement qui se fait dans une perspective de défense de droits, c'est-à-dire où nous questionnons le fonctionnement des diverses instances et où nous nous assurons que les droits des femmes y sont respectés. Pour faciliter l'avancement des démarches, les actions que l'on pose peuvent se traduire, entre autres, par des contacts téléphoniques avec divers acteurs tels des enquêteurs ; des agents de l'IVAC, lorsqu'il y a un refus de la demande ; des professionnels de la santé ainsi que par la rédaction de lettres d'appui diverses et par du soutien téléphonique avec les femmes. Il y a également de belles collaborations avec le CAVAC lorsque nous avons des dossiers conjoints, particulièrement en ce qui a trait au processus judiciaire.

Démarches liées à l'IVAC		
Nombre de femmes et adolescentes rencontrées	Nombre de rencontres	Nombre d'heures investies
4 (3 femmes ; 1 adolescente)	20 rencontres	33h00

Ces démarches, servent principalement à des rencontres pour la rédaction du formulaire de l'IVAC ; à des démarches liées à des demandes de révision de dossiers ainsi qu'à du soutien téléphonique.

Démarches d'accompagnement judiciaire		
Nombre de femmes et adolescentes rencontrées	Nombre de rencontres	Nombre d'heures investies
5 (4 femmes ; 1 adolescente)	14 rencontres	48h00

Dans ces démarches il y a eu 2 accompagnements lors d'enquêtes préliminaires ; 1 accompagnement lors d'un procès ; 2 dépositions de plaintes à la police ainsi que des rencontres préparatoires et du soutien téléphonique.

Total d'heures investies en accompagnement : 81h00

*SUPERVISIONS CLINIQUES D'ÉQUIPE*

Considérant notre situation financière précaire et le fait que nous avions déjà cumulé plusieurs outils suite à nos années antérieures de supervision clinique, nous n'avons toujours pas eu cette année de supervisions cliniques. Cette mesure se veut temporaire et sera réévaluée ultérieurement si notre situation financière change.

Nous constatons que ce soutien s'avère toutefois important dans le cadre de notre travail, tant en ce qui a trait à l'intervention que l'on effectue auprès des femmes qu'en ce qui a trait à l'aspect organisationnel. C'est pourquoi nous avons cette année continué d'accorder une place ponctuelle à ce soutien lors de nos rencontres d'équipe, afin de pallier à l'absence de supervision. Étant toutefois souvent débordées et à équipe réduite cette année, il a parfois été difficile de trouver le temps nécessaire pour ce type de soutien.

En résumé pour le volet aide directe	
Intervention individuelle (rencontres individuelles d'adolescentes et de femmes, premières rencontres, soutien à l'entourage)	921h00
Intervention de groupe (groupe de cheminement et groupe « <i>Se réapproprier sa sexualité</i> »)	224h00
Accompagnement et défense de droit	81h00
Total des heures investies : 1 226h00 <i>(Dont 49h00 en militantisme)</i>	

Cette année encore, beaucoup de temps a été consacré aux services du volet aide directe. De plus, un nombre d'heures considérable a été consacré à l'intervention téléphonique. Comme toujours, nous y retrouvons les références; l'information sur nos services; les demandes d'aide et l'écoute téléphonique. Au-delà des nouvelles demandes d'aide officielles, un nombre important de tous autres types de demandes s'est ajouté à travers les interventions téléphoniques. Il est donc essentiel de tenir compte de ces heures qui s'ajoutent aux autres services afin d'avoir un portrait plus réaliste du travail que cela comprend réellement.



Bonjour à vous toutes,

Il y a maintenant un an j'ai entrepris de faire un suivi au CALACS. On m'a proposé deux formules. Soit de faire un suivi en individuel avec une intervenante soit de le faire en groupe avec d'autres femmes. Je me souviens que d'avoir à parler juste à l'intervenante était pour moi une chose difficile. Alors vous comprendrez que mon appréhension à faire le groupe était immense. Je ne m'en croyais pas capable. D'autant plus que je ne me sentais pas prête pour ça. Le bouclier devant mes émotions était beaucoup trop gros.

C'est donc en juin 2016 que j'ai commencé les rencontres individuelles, où j'ai appris à me dire, enfin où j'ai essayé de me dire. Un lien de confiance s'est rapidement installé, je me suis sentie confortable et dans le non jugement. Puis au fil des rencontres, l'intervenante m'a demandé si j'étais intéressée de prendre part à un groupe qui débutait à la fin de septembre 2016. Un groupe de 8 femmes, qui toucherait le sujet de la sexualité. Réflexion faite, le thème de la sexualité était très inconfortable et en même temps je me disais que toutes ces femmes, y compris moi, nous avions été brisées et salies dans notre sexualité.

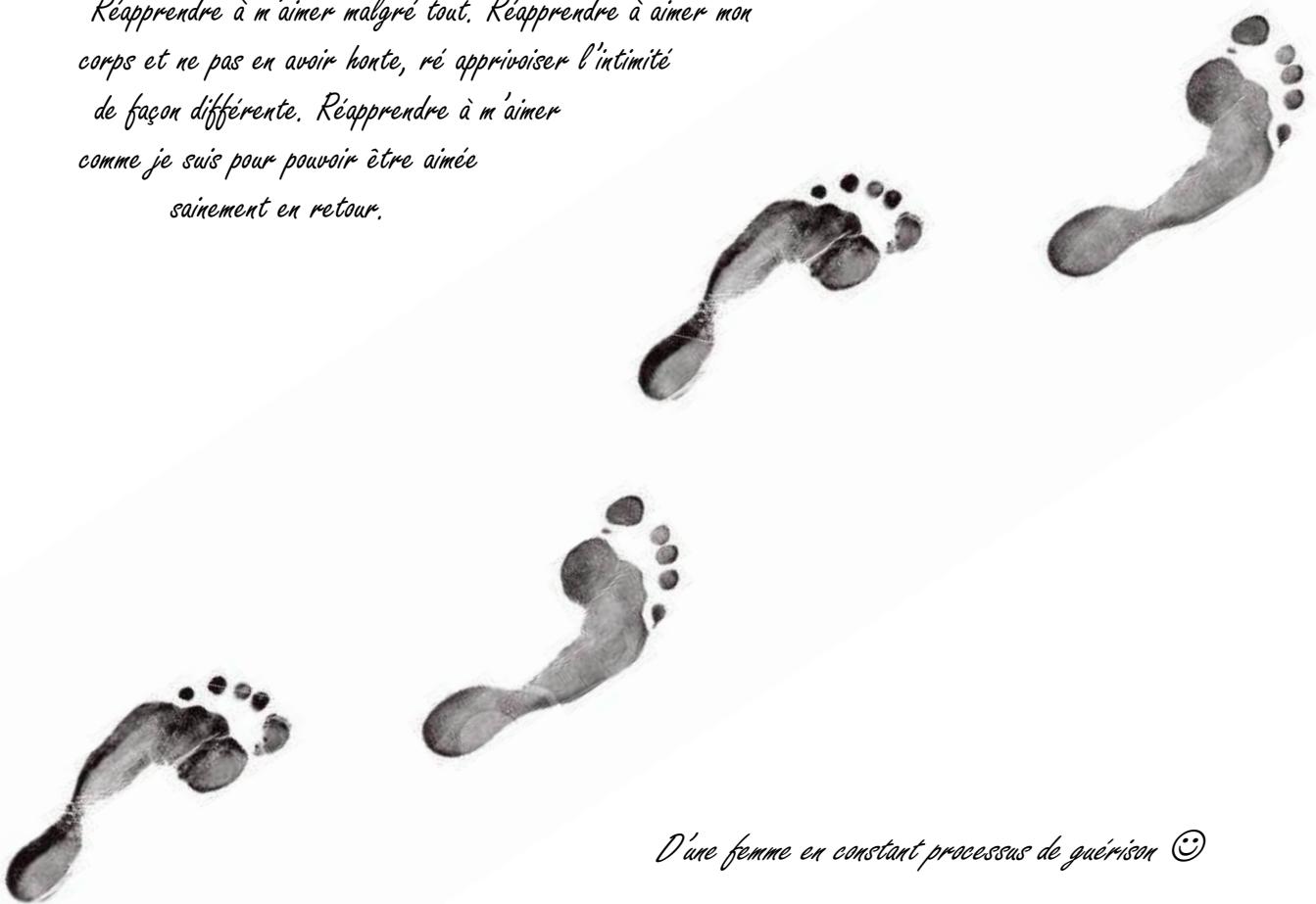
Je ne crois pas que ça soit dans le silence ou dans le discours que je me faisais dans ma tête que je pouvais changer quelque chose à ma façon d'être. Lorsque le groupe a commencé, j'ai trouvé cela vraiment difficile de parler de moi devant ces femmes inconnues. À l'inverse, les écouter parler d'elles-mêmes me réconfortait. Puisque les sentiments nommés, la honte, la culpabilité, les moments de bonheur et d'amour au travers toutes ces douleurs m'étaient palpables, puisque je ressentais ces mêmes sentiments et états d'être qu'elles. D'être déstabilisée entre le plaisir et la honte, être prisonnière d'une bête que tu ne sais pas comment gérer, puisqu'elle est constamment prête à faire surface et ce quand on s'y en attend le moins. Ce désir sincère d'aller mieux, de trouver des solutions, identifier des comportements, c'est à travers l'écoute et le regard de ces femmes que j'ai trouvé des réponses. Malgré toutes nos différences il y avait beaucoup de similitudes. Je me suis sentie plus « normale » en écoutant les histoires de chacune. Cela m'a aidé à comprendre mes propres réactions et comportements. En les mettant à la lumière et en les identifiant, ce n'est qu'en faisant ce genre de processus que je peux changer. Cela m'a aidé à dédramatiser des comportements ou des pensées que j'avais. De voir que je ne suis pas seule à voir la vie comme ça, à ressentir la vie et la sexualité de façon différente. De nommer des sentiments de honte, des réactions et des comportements dont je ne suis pas fière, il n'y a pas d'autre endroit où j'aurais pu le faire. Être écoutée, entendue, sans aucune censure, sans



aucun jugement. Il y a un degré de compréhension tellement différent avec des femmes qui ont vécu des agressions. Un sentiment d'appartenance et de ressemblance, faisait en sorte que la complicité venait toute seule. Juste un regard suffisait pour dire beaucoup de mots. Il y a eu des larmes et des fous rires, de belles amitiés sont nées au travers de ces rencontres.

Le groupe sur la sexualité est un endroit encadrant et sécurisant et cela a été un privilège de pouvoir le faire. Pour faire un pas de plus pour moi, pour faire un pas de plus vers ma guérison. Pour reprendre mon pouvoir de femme, d'être une femme à part entière avec mes blessures et particularités.

Réapprendre à m'aimer malgré tout. Réapprendre à aimer mon corps et ne pas en avoir honte, ré apprivoiser l'intimité de façon différente. Réapprendre à m'aimer comme je suis pour pouvoir être aimée sainement en retour.



D'une femme en constant processus de guérison ☺



Par rapport à cette période difficile, qui heureusement est passée, je tiens à vous faire part de toute ma gratitude pour le soutien moral qui m'a été apporté.

L'accompagnement que j'ai reçu m'a été d'une grande aide, puisque j'ai pu reprendre pied et reprendre le goût à la vie. La situation dans laquelle je me trouvais, cette impasse qui disons-le se rapprochait de la folie, fait désormais partie du passé. J'ai enfin pu retrouver mes repères. Enfin, je peux dire que je ressens, que je suis vivante et tellement remplie.

C'est pas-à-pas, rencontre après rencontre, conseils prodigieux, écoute, éclats de rire, larmes aussi que j'ai cheminé pour enfin en arriver à lâcher prise et à me reconnecter. Mon intervenante s'est vraiment engagée pour m'aider durant toute cette période.

Lorsque nous sommes confrontés à des situations difficiles, il est essentiel de savoir qu'il y a une ressource, une intervenante, une amie sur qui on peut compter. C'est très réconfortant et rassurant. On n'est plus seule. Trouver un organisme et des personnes de ce genre, c'est-à-dire aussi engagée n'est pas facile. Tout le monde n'est pas à même d'aider son prochain. CALACS m'a secourue dans les pires moments de ma vie. J'ai beaucoup de chance finalement. À partir de maintenant, tout ne sera pas toujours parfait pour moi, je le sais mais je considère que c'est déjà le plus que parfait. Grâce au CALACS, je m'en suis sortie et je suis prête à reprendre le cours de ma vie. Sachez que ces quelques mots ne sont qu'une infime partie de ma reconnaissance et ne peuvent suffire à remplir ma jarre de remerciement et d'éloge à votre égard. Le cheminement accompli dépasse largement mes attentes et mes espérances et je le dois en grande partie aux intervenantes que j'ai rencontrées au cours des dernières années, soit Rachel, Delphine et Nathalie ainsi que la mascotte du CALACS, Tyson avec ses beaux yeux qui furent d'une aide précieuse chaque fois que je me présentais au CALACS.



Les intervenantes ont usé de toutes leurs compétences et leur dévouement n'a d'égal que leur humilité et leur intégrité. Le succès rencontré est indéniablement leurs succès. Je vous dois beaucoup.

Je remercie le CALACS pour son engagement au sein de notre société.

CALACS : un havre de paix.



Josée D.
Mai 2017

Bonjour,



Je trouve que mes rencontres avec Nathalie m'ont beaucoup aidée.

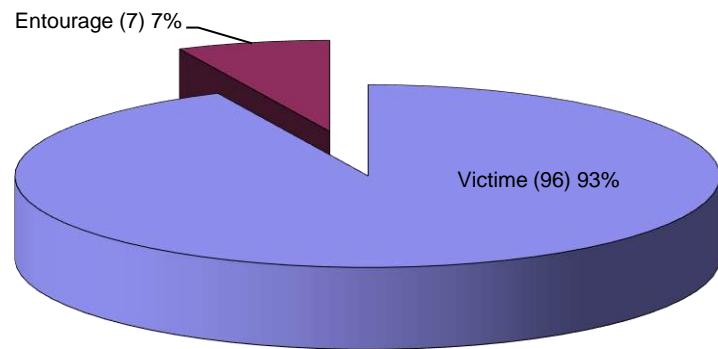
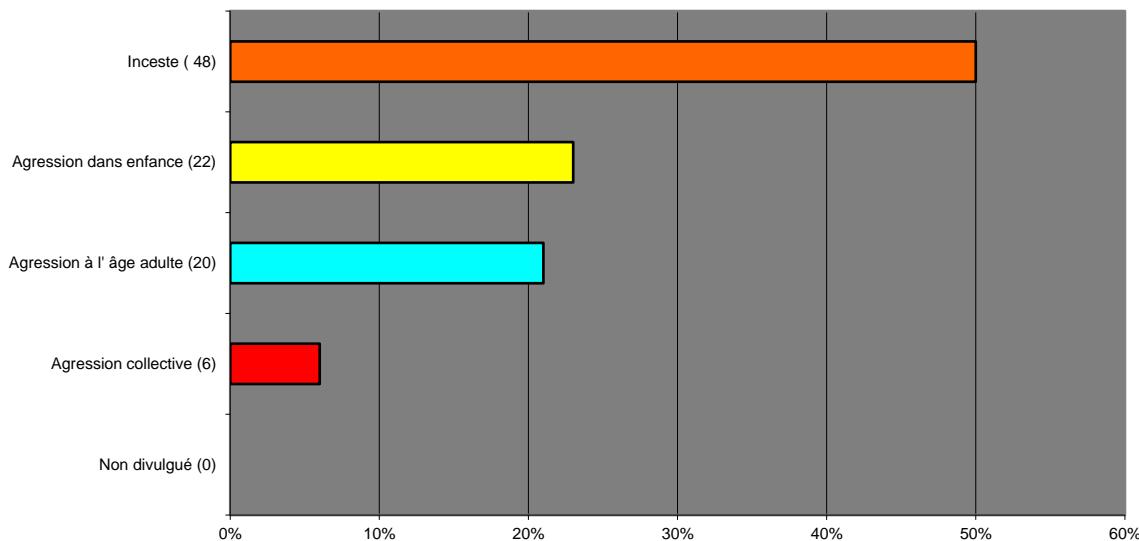
En tant que victime d'agression sexuelle, parler avec une personne neutre, sans jugement, pleine d'ouverture m'a enlevé un grand poids sur mes épaules.

*Nathalie a toujours été présente pour moi quand j'ai eu besoin d'elle, surtout quand elle m'a accompagnée au Palais de Justice.
Merci! Nathalie d'avoir été là pour moi.*

Je conseille à toutes les filles qui ont été victimes d'agressions sexuelles de faire appel au CALACS car les intervenantes sont les personnes qui peuvent le plus vous apporter du soutien dans votre démarche.

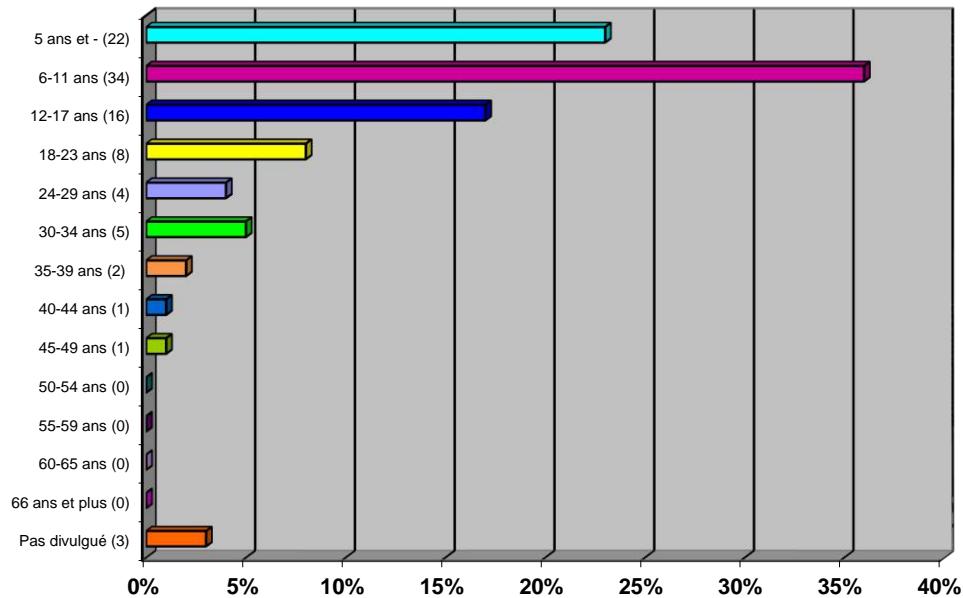
*Méloidy, 14 ans
Mai 2017*



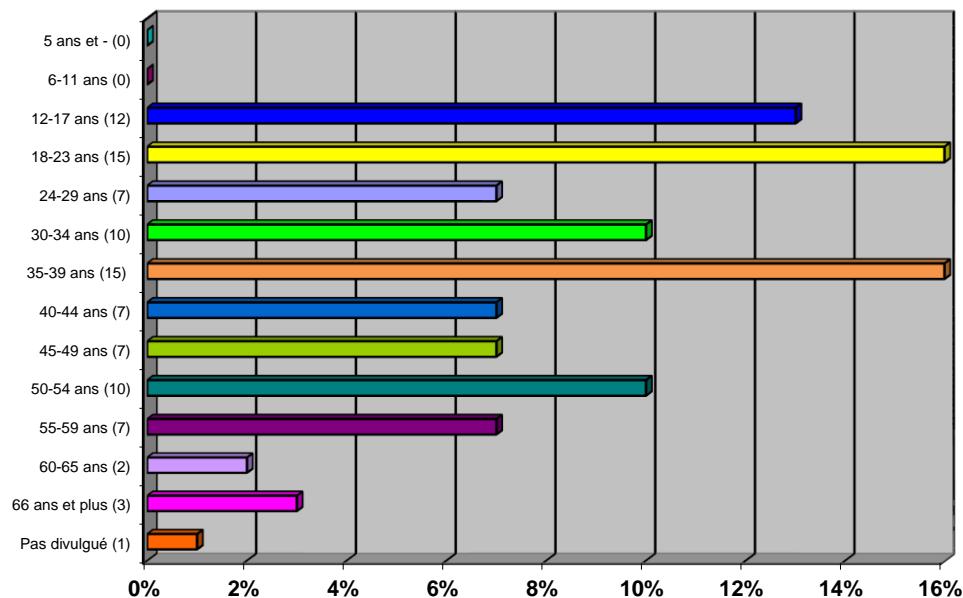
STATISTIQUES DES DEMANDES D'AIDE**2016-2017****SUR LES 103 NOUVELLES DEMANDES D'AIDE****1. LA PERSONNE QUI DEMANDE DE L'AIDE****2. FORMES D'AGRESSION SEXUELLE**

3. DESCRIPTION DES PERSONNES QUI FONT UNE DEMANDE D'AIDE

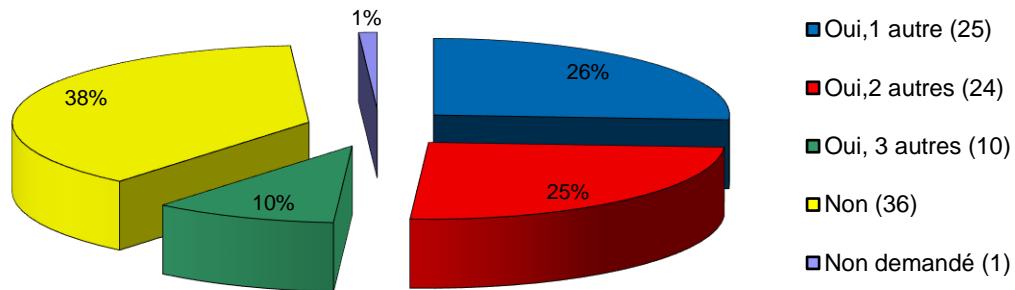
3.1 ÂGE LORS DE L'AGGRESSION



3.2 ÂGE LORS DE LA DEMANDE D'AIDE

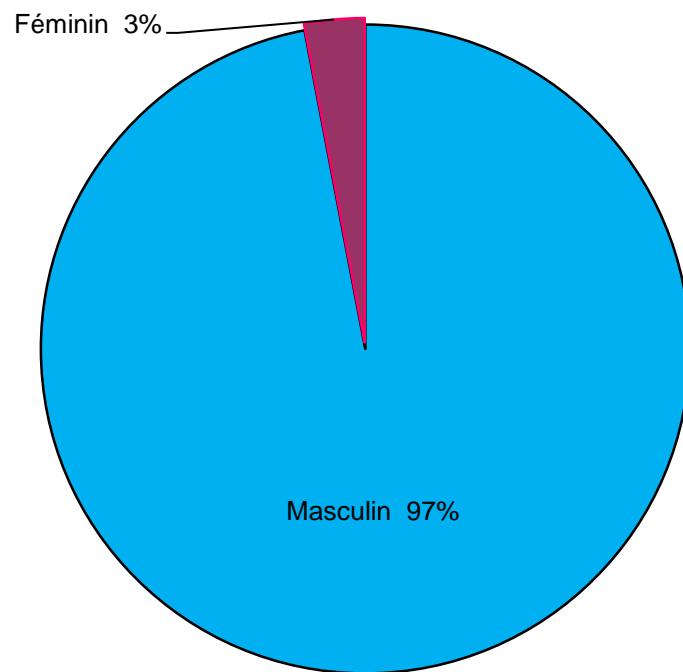


3.3 LA FEMME DÉVOILE D'AUTRES SITUATIONS D'AGRESSIONS SEXUELLES

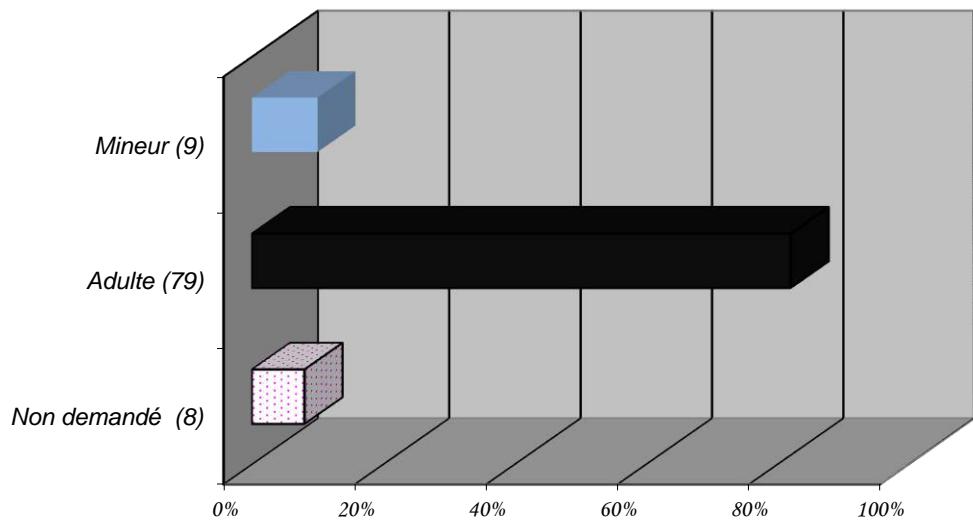


4 DESCRIPTION DES AGRESSEURS

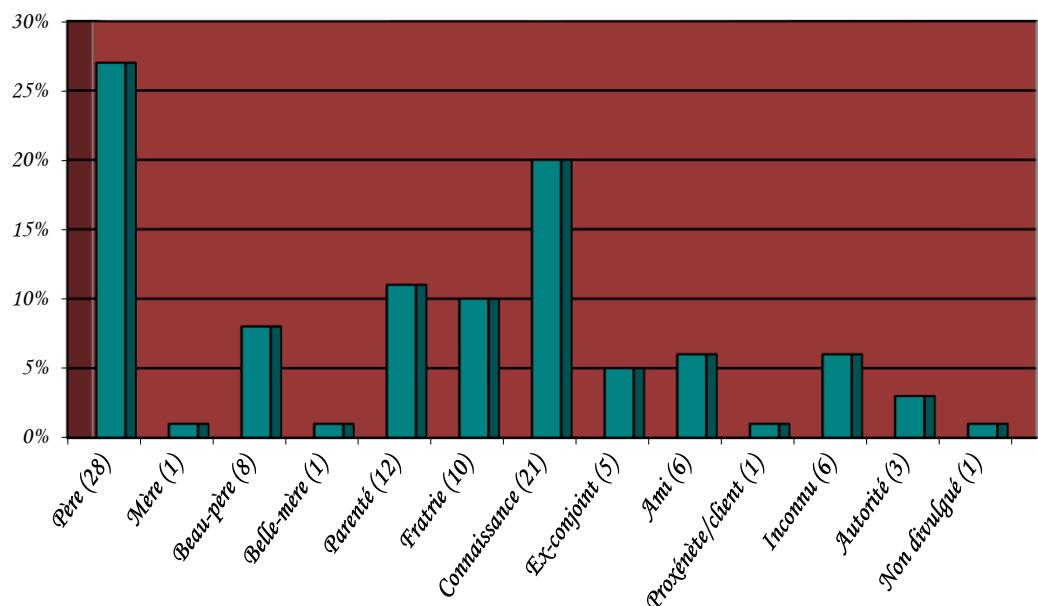
4.1 SEXE DES AGRESSEURS



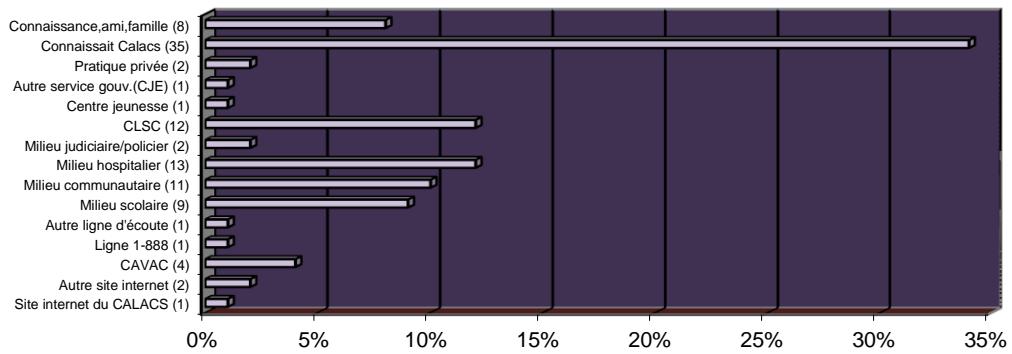
4.2 ÂGE DES AGRESSEURS



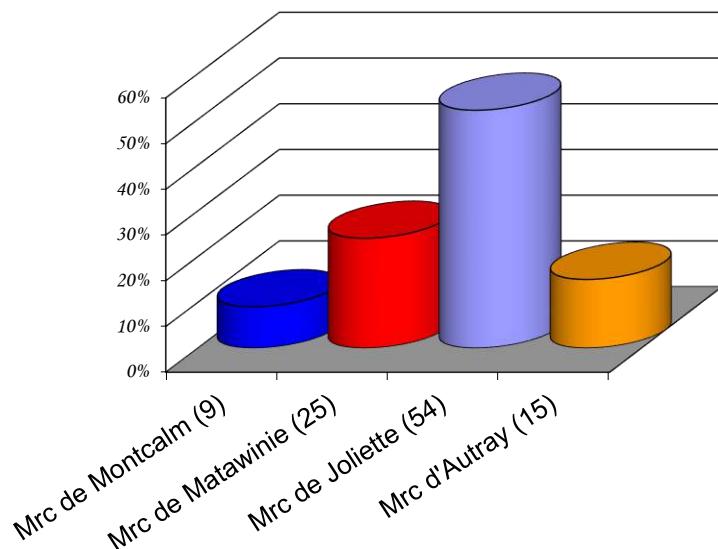
4.3 LIEN AVEC LES AGRESSEURS (POUR 103 AGRESSEURS, CONSIDÉRANT AGGRESSION COLLECTIVE)

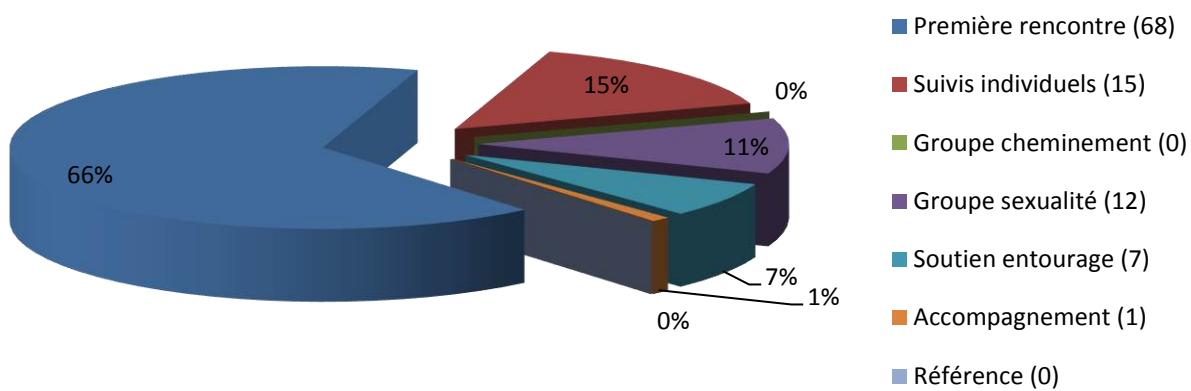
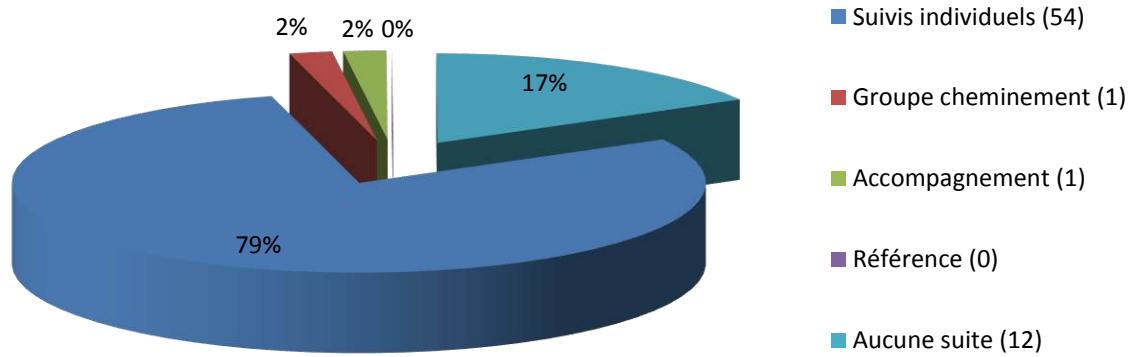


5. SOURCES DE RÉFÉRENCES

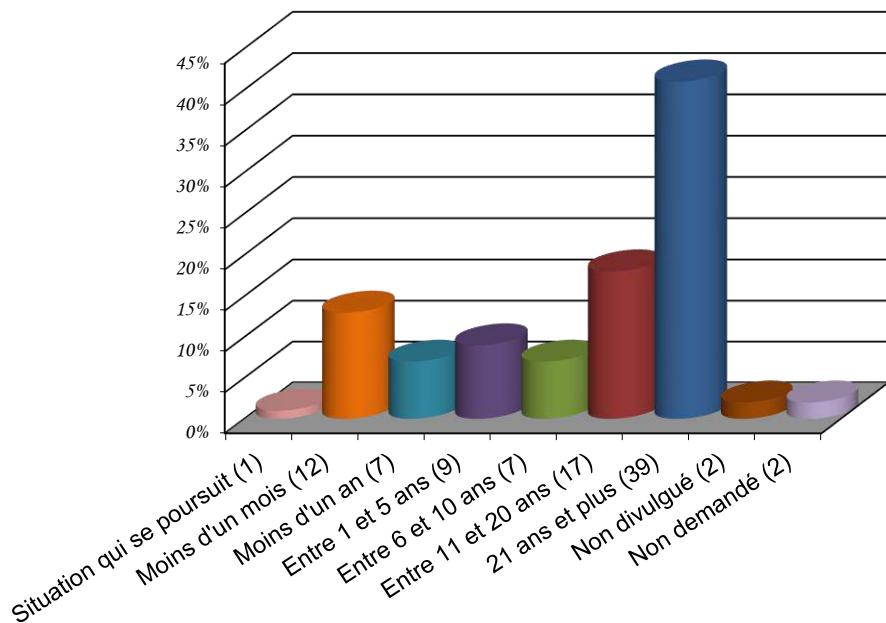


6. LIEU DE RÉSIDENCE DE LA PERSONNE QUI DEMANDE DE L'AIDE

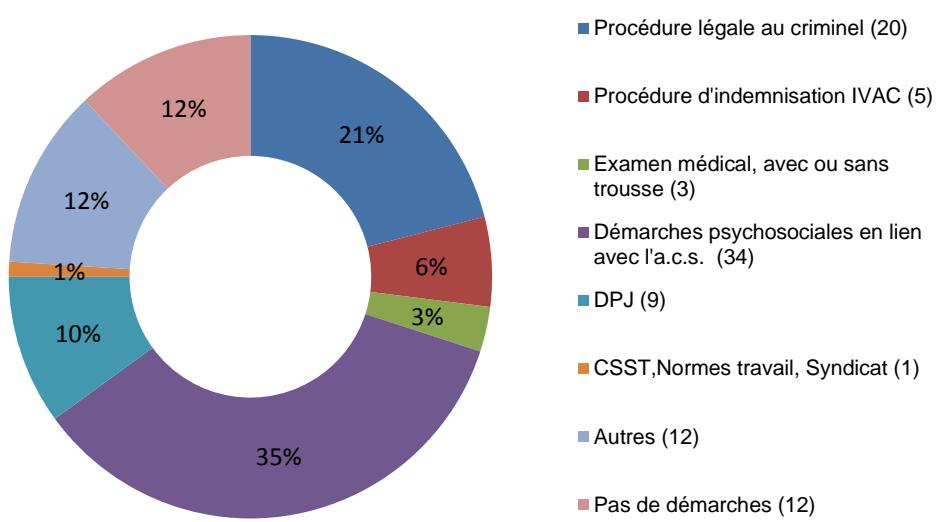


7. DISPOSITION APRÈS LA DEMANDE D'AIIDE8. DISPOSITION APRÈS LA PREMIÈRE RENCONTRE

9. DÉLAI ENTRE LE DERNIER ÉPISODE D'ACS ET LA DEMANDE D'AIDE



10. DÉMARCHES ENTAMÉES AVANT LA DEMANDE D'AIDE AU CALACS



VOLET SENSIBILISATION, PRÉVENTION, PROMOTION & FORMATION



PRÉVENTION/FORMATION/PROMOTION

Il est important pour le CALACS que les personnes qui pourraient avoir besoin de nos services connaissent notre existence et comprennent notre mission et nos services. Nous désirons que le CALACS soit davantage connu et reconnu, même après plus de vingt ans d'existence et le plus accessible possible. C'est pourquoi nous devons travailler à la promotion de l'organisme en se faisant connaître de différentes façons.

De plus, nous souhaitons que la population en générale entende parler de nos services, mais également de la problématique des agressions à caractère sexuel. En effet, les agressions sexuelles découlent d'une société où les relations entre les hommes et les femmes sont encore inégalitaires et où la culture du viol est très présente. Étant membre de cette société, chaque personne doit prendre conscience de cette réalité et se questionner sur son pouvoir individuel et collectif à faire évoluer les choses.

Le CALACS investit généralement beaucoup d'heures dans son volet prévention, formation et promotion pour interpeller les victimes, les intervenants, les familles et la population en général. Cette année, nous avons pris la décision de réduire de façon considérable les animations dans les écoles. Deux motifs expliquent cette décision. Premièrement, la travailleuse responsable de ce volet était alors en congé de maternité et nous avions décidé de ne pas la remplacer. Il y a également le fait que 2016-2017 fut une année transitoire en termes de prévention en milieu scolaire. Depuis septembre 2015, le ministère de l'Éducation a mis en place un programme d'éducation à la sexualité dans les écoles qui est présentement en essai dans 5 milieux scolaires à travers le Québec, dont l'école L'Érablière à St-Félix de Valois. C'est à l'intérieur de ce programme que devront s'insérer à l'avenir nos animations. En parallèle à cela, le Regroupement québécois des CALACS en collaboration avec l'Université du Québec à Montréal a travaillé à uniformiser les pratiques des CALACS en matière de prévention en construisant le programme « *Empreinte - Agir ensemble contre les agressions à caractère sexuel* ». Nous avons d'ailleurs participé à la co-construction de ce nouveau programme l'an dernier. Nous avons postulé et avons été retenu comme un des 6 CALACS qui allaient expérimenter le nouveau programme auprès d'un milieu scolaire. Considérant l'ensemble de ces éléments, nous avons convenu de limiter nos animations à ces deux milieux scolaires ciblés, soient l'école secondaire Bermon à Saint-Gabriel-de-Brandon et l'école secondaire l'Érablière à St-Félix-de-Valois. Nous avons par contre le souci de maintenir de bons liens avec nos partenaires en milieu scolaire, c'est pourquoi ceux qui nous ont interpellées cette année ont reçu un courriel leur

expliquant clairement pourquoi il n'était pas possible pour nous de répondre à leur demande. Nous leur avons également mentionné qu'au moment du déploiement du programme « *Empreinte - Agir ensemble contre les agressions à caractère sexuel* » en 2017-2018, qui concorde au déploiement du programme d'éducation à la sexualité dans l'ensemble des milieux scolaires du Québec que nous pourrions alors retourner dans leurs milieux respectifs. Plusieurs milieux scolaires ont été déçus de ne pas pouvoir bénéficier de nos animations, mais comprenaient notre conjoncture particulière.

Pour nous aider à trouver une école qui pouvait répondre aux exigences pour le l'expérimentation du programme « *Empreinte - Agir ensemble contre les agressions à caractère sexuel* », nous avons rencontré Phylippe Laurendeau, responsable de l'implantation du programme d'éducation à la sexualité au niveau de la Commission scolaire des Samares. Ce dernier a contacté la direction de l'établissement Bermon pour parler du nouveau programme de prévention et a pu faire le pont entre nous et le milieu. Ce qui a facilité grandement l'engagement de l'école à nous recevoir pour 6 animations auprès des élèves de troisième secondaire de février à avril 2017, incluant un pré-test et un post-test.

En décembre 2016, l'ensemble des travailleuses ainsi qu'une militante, ont participé aux 2 journées d'appropriation du programme « *Empreinte - Agir ensemble contre les agressions à caractère sexuel* » qui a été données par Manon Bergeron et Laurie Fradette coordonnatrice régionale, employée par le RQ'CALACS et l'UQAM . Cette formation obligatoire a été offerte aux 6 CALACS choisis pour le projet-pilote. Nous avons reçu la formation en même temps que nos consœurs du CALACS La Chrysalide (Terrebonne) et le CALACS de Shawinigan. L'essai du programme « *Empreinte - Agir ensemble contre les agressions à caractère sexuel* » fut planifié pour février, mars et avril 2017 à l'école secondaire Bermon et en avril pour l'école secondaire l'Érablière.

TABLEAU DES ANIMATIONS OFFERTES À BERMON DANS LE CADRE DE L'EXPÉRIMENTATION
DU PROGRAMME « *EMPREINTE - AGIR ENSEMBLE CONTRE LES AGRESSIONS À CARACTÈRE SEXUEL* »

Titre de l'atelier	Date	Lieux	Nombre de personnes rejoignes	Nombre d'heures investies (préparation et animation)
Les agressions à caractère sexuel <u>Objectif</u> : Mieux comprendre la problématique, ses formes, son ampleur ainsi que les mythes et préjugés qui y sont associés.	23 février 2017	École secondaire Bermon à St-Gabriel de Brandon	2 groupes 40 élèves 1 enseignant	9h00
Le consentement sexuel <u>Objectif</u> : Mieux comprendre la notion de consentement sexuel et son application dans différents contextes	14 mars 2017	École secondaire Bermon à St-Gabriel- de Brandon	2 groupes 40 élèves 1 enseignant	9h00
Dévoilement et soutien <u>Objectif</u> : Développer des stratégies d'entraide pour réagir de manière appropriée advenant les confidences d'un.e ami.e ayant vécu une agression sexuelle ou lorsque l'on est témoin d'une agression.	16 mars 2017	École secondaire Bermon à Saint-Gabriel-de Brandon	2 groupes 40 élèves 1 enseignant	9h00
Pouvoir d'agir des jeunes pour contrer les agressions à caractère sexuel <u>Objectif</u> : Prendre conscience du rôle actif que chacun.e peut jouer individuellement et collectivement, dans la prévention et la dénonciation d'une situation d'agression à caractère sexuel.	28 mars 2017	École secondaire Bermon à St-Gabriel- de Brandon	2 groupes 40 élèves 1 enseignant	9h00
Culture de l'hypersexualisation et stéréotypes sexuels <u>Objectif</u> : Développer son esprit critique face à l'influence, sur soi et les autres, du contenu sexualisé et stéréotypé véhiculé dans l'espace public.			À venir (en avril 2017)	-
Exploitation sexuelle <u>Objectif</u> : Mieux comprendre les différentes formes d'exploitation sexuelle et les conséquences associées.			À venir (en avril 2017)	
Total			36h00 (Dont 21h30 heures militantisme)	

AUTRES ANIMATIONS / PRÉSENTATIONS DE SERVICES RÉALISÉES CETTE ANNÉE :

	Date	Lieux	Nombre de personnes rejoignes	Type d'activité	Nombre d'heures Investies (Préparation et animation)
Centre résidentiel communautaire (CRC)	13 juin 2016	Joliette	9 intervenants	Présentation de services	6h00
Centres jeunesse – Campus St-Thomas	13 juillet 2016	St-Thomas	9 filles de 14 à 17 ans 4 éducateurs	Présentation de services pour offrir aux jeunes filles l'éventail des organismes communautaires existants	2h30
Maison populaire de Joliette	30 juin 2016	Joliette	20 personnes (hommes et femmes)	Présentation de services auprès des personnes qui fréquentent l'organisme	2h15
Centre de femmes Marie-Dupuis	12 octobre 2016	NDP	5 participantes 1 stagiaire	Présentation de services et sensibilisation au niveau des agressions sexuelles (définition, formes, mythes et préjugés, attitudes aidantes)	2h45
École Thérèse-Martin	14 novembre 2016	Joliette	20 élèves 3 enseignants	Kiosque dans le cadre de la semaine des saines habitudes de vie	2h45
École L'envol Joliette	28 novembre 2016	Joliette	300 élèves	Kiosque de présentation de services	15h00
AFÉAS	22 mars 2017	NDP	12 personnes	Présentation du CALACS et besoin d'être informées sur le phénomène de l'hypersexualisation.	3h00
Pavillon Desjardins (école aux adultes)	28 mars 2017	St-Gabriel de Brandon	15 personnes	Présentation de services	3h00

Étudiante en sciences humaines	22 mars 2017	Au CALACS	3 étudiants*	Présentation du CALACS et de la problématique des ACS en vue d'une présentation orale que les étudiantes feront sur le CALACS auprès de leur classe	1h30
Rencontre avec des étudiantes en sociologie de la famille	29 mars 2017	Au CALACS	3 étudiants*	Présentation du CALACS et de la problématique des ACS en vue d'une présentation orale que les étudiantes feront sur le CALACS auprès de leur classe	3h00
Total	398*		41h30 (dont 12h30 en militantisme)		

* Considérant la nature des rencontres étudiantes et leur objectif de présenter le milieu à leur classe, il n'est pas possible de bien évaluer le nombre de personnes rejoindes.

DISTRIBUTION DE MATÉRIEL PROMOTIONNEL

Chaque année nous recevons plusieurs demandes de nos partenaires pour des dépliants et des cartes d'affaires. Cette année, nous n'avons pas comptabilisé ce que nous avons distribué.



PAGE FACEBOOK



www.facebook.com/calacscoupdecoeur

Au 31 mars 2017, c'est 312 personnes qui avaient cliqué *J'aime* sur la page Facebook du CALACS Coup de Cœur! Nous pouvons rejoindre de plus en plus de gens par le biais de ce média social.

Nous tentons de garder la page active et actuelle. Environ 45 minutes par semaine sont allouées pour mettre le fil d'actualité de la page à jour. Qu'il s'agisse de nouvelles au niveau de la condition de vie des femmes, des vidéos intéressantes,

des outils de sensibilisation aux agressions à caractère sexuel ou toutes autres publications qui font un sens pour l'organisme, nous les partageons et commentons.

SITE WEB



WWW.CALACSCOUPDECOEUR.COM

Des heures ont été investies en termes de formation et pour faire la correction du site.

COURS D'AUTODÉFENSE

Cette année, nous avons mis beaucoup de temps afin de faire la promotion du cours d'autodéfense. Le recrutement s'est fait par une affiche promotionnelle qui a été diffusée sur les réseaux sociaux, à nos contacts ainsi qu'à nos partenaires.



Les objectifs de ce cours d'autodéfense sont d'acquérir des techniques concrètes d'autodéfense, de reconnaître la violence physique, psychologique et verbale, de renforcer la confiance en soi et de diminuer le sentiment d'impuissance face à la

violence. Le cours aura lieu les samedis 1^{er} et 8 avril 2017 et à ce jour, 17 femmes étaient inscrites pour une possibilité de 20 inscriptions

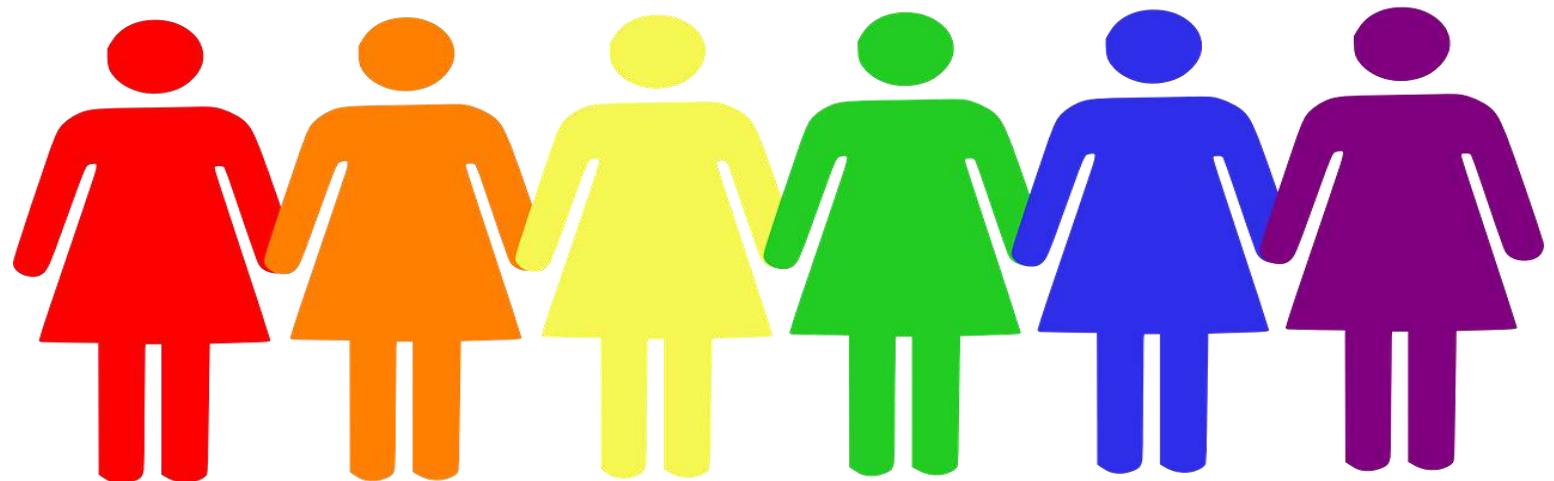
En résumé pour le volet prévention, sensibilisation, promotion

Journées d'appropriation du programme <i>Empreinte</i>	80h00
Organisation et planification des demandes	30h00
Animation des ateliers de sensibilisation	36h00
Présentation de services, kiosques et autre	41h30
Page Facebook	33h45
Site Web	5h00
Cours d'autodéfense	5h00

Total des heures investies : 231h15

(Dont 49h30 heures en militantisme)

VOLET
REPRÉSENTATION & LUTTE



REPRÉSENTATION ET LUTTE

Comme moteur de changement politique et social, les représentations et la lutte figurent elles aussi au menu quotidien des activités du centre. Nos pratiques de lutte reposent sur une analyse féministe des agressions sexuelles en s'attaquant aux facteurs sociaux qui perpétuent la violence sexuelle. Notre implication dans ce volet se traduit par différentes stratégies : participer aux démarches pouvant défendre les droits des femmes victimes d'agressions sexuelles; animer des conférences de presse; rédiger des articles de journaux; participer à des activités de mobilisation ainsi que rencontrer des autorités publiques, telles que des députés et des représentants des ministères. Il est également important que le CALACS Coup de Cœur soit présent à différentes instances en siégeant à des comités et tables de concertation afin de réfléchir et d'agir collectivement pour l'amélioration des conditions de vie des femmes.

COLLECTIVE DU REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DES CALACS



Le Regroupement québécois des CALACS est un lieu significatif pour notre centre puisqu'il permet de poursuivre nos luttes à plus grande échelle, soit au niveau provincial. En ce sens, nous avons donc poursuivi cette année notre implication au sein de la collective.

Tout comme notre centre, le RQ'CALACS a un mode de fonctionnement en collective. Ce lieu de rencontre est formé d'une représentante administratrice pour chaque CALACS membre. Cette dernière est élue à l'assemblée générale annuelle de l'organisme et entre en fonction dès la clôture de l'assemblée. Le mandat des représentantes administratrices d'une durée d'un an et est renouvelable. La collective s'est réunie à 4 reprises cette année, pour un total de 8 journées de réunions régulières. Notre centre n'a pu y être que 3 fois, donc 6 jours. Il faut également tenir compte du temps investi par la représentante pour la lecture des documents déposés à la collective et du temps de déplacement. En plus de répondre aux exigences administratives, les rencontres de la collective permettent aux participantes d'échanger sur leurs préoccupations communes ainsi que sur les réalités touchant la problématique. S'ajoutent aux réunions régulières, deux

journées spéciales : portant sur le phénomène de l'exploitation sexuelle et l'autre sur la nouvelle stratégie gouvernementale en matière d'agression sexuelle 2016-2021.

Le premier axe du Regroupement est celui de la représentation politique qui consiste donc à positionner le RQ'CALACS comme interlocuteur clé pour répondre aux besoins des adolescentes et des femmes victimes d'agression à caractère sexuel. Les alliances avec divers partenaires de même que l'affiliation à diverses recherches font également partie intégrante de cet axe. Son deuxième axe est celui de la visibilité, qui consiste à faire connaître l'analyse de la problématique des agressions à caractère sexuel et les enjeux du réseau des CALACS dans une optique de changement social, soit entre autres par le biais de la sensibilisation, de présences médiatiques, d'appuis divers et de conférences. Enfin, son troisième axe est celui du développement interne, soit ce qui implique la vie associative, les services aux CALACS membres, la formation et les statistiques provinciales. Notons que le Regroupement compte trois comités permanents : comité exécutif, comité analyse des enjeux et comité communication-vie associative, ainsi qu'un comité ponctuel soit le comité prévention en lien avec le programme « *Empreinte :- Agir ensemble contre les agressions à caractère sexuel* ». Le comité exécutif est responsable du fonctionnement de l'organisme entre les réunions de la collective. Il voit à la gestion des ressources humaines, administratives et financières du RQ'CALACS. Le comité analyse des enjeux développe l'argumentaire des enjeux reliés aux dossiers du RQ'CALACS et élabore des prises de position pour ses membres. Le mandat du comité communication-vie associative consiste à élaborer et mettre en œuvre le plan de communication stratégique et a coordonné les actions de mobilisation.

Le Regroupement a travaillé sur plusieurs dossiers cette année. Deux nouvelles travailleuses à l'équipe ont intégré l'équipe. Les représentations auprès des partenaires et des alliées ont mené à des actions provinciales, notamment sur la nouvelle stratégie gouvernementale pour contrer et prévenir les violences sexuelles 2016-2021. La sortie de la stratégie a enfin lieu le 28 octobre 2016 suite à un long délai d'attente. Le comité analyse des enjeux et le comité conseil du volet intersectionnalité ont commencé à analyser la stratégie et à contacter diverses instances gouvernementales afin de souligner les bons coups du plan ainsi que ses

lacunes. Une journée spéciale y a été consacrée avec tous les CALACS membres afin de discuter entre autres des suites quant aux stratégies nationales et régionales pour la mise en œuvre des mesures du plan. Il y a eu rédaction d'une Lettre ouverte au nom du Comité Conseil, qui a été envoyée à la ministre Thériault, aux porte-paroles des partis d'opposition en condition féminine et aux médias. Pour consulter cette lettre, vous pouvez vous référer au site internet du RQ'CALACS au www.rqcalacs.qc.ca et pour de plus amples informations sur la stratégie gouvernementale vous pouvez y avoir accès au www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/Violence/Brochure_Violences_Sexuelles.pdf.

Plusieurs représentations politiques ont également été réalisées auprès des décideurs politiques. Une veille sur les enjeux portant sur le financement du secteur des organismes communautaires et aussi ceux entourant le projet de loi visant à soumettre les OSBL à la loi sur le lobbyisme s'est poursuivi. Nous avons aussi accentué notre présence publique par le biais d'interventions médiatiques et des médias sociaux.

Le développement d'alliances avec les femmes autochtones, handicapées, immigrantes et réfugiées et de la diversité sexuelle ont également mené à de nouvelles collaborations cette année. Le travail sur la mise en place du programme commun sur la prévention des agressions sexuelles auprès des jeunes « *Empreinte - Agir ensemble contre les agressions à caractère sexuel* » s'est poursuivi par le biais de formations aux CALACS membres et au déploiement du programme dans diverses écoles pilotes. Le développement de la Communauté de pratiques en violence sexuelle contre les femmes et les filles en milieu francophone au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick s'est aussi poursuivi.

Ce projet, rappelons-le, vise à créer un espace d'échange sur les meilleures pratiques en milieu francophone. Un comité d'encadrement de six personnes a été mis sur pied avec l'Ontario, le Québec et le Nouveau-Brunswick et une bibliothèque virtuelle a été créée. Celle-ci recense à ce jour près de 300 documents et ressources, ce qui peut soutenir les intervenants dans leurs pratiques. Pour donner suite à la formation sur la Traite et l'exploitation sexuelle, nous avons approfondi les réflexions sur le phénomène lors d'une journée spéciale et le Regroupement a également participé à la recherche sur les violences sexuelles en milieu universitaire. À cela s'ajoute diverses luttes et sujets à approfondir qui se sont

poursuivis cette année : luttes auprès de l'IVAC ; les relations avec les CAVAC ; les violences basées sur l'honneur ; les services aux femmes transsexuelles ; les services dans le Nord du Québec ; la préparation de la journée d'action contre la violence sexuelle faite aux femmes ; les statistiques avec notre nouvelle base de données et la poursuite du projet sur l'intersectionnalité des discriminations. Ce fût à nouveau une année productive où les dossiers à travailler se sont faits nombreux au sein du Regroupement et où un climat de solidarité des plus agréables a continué de régner.

En résumé pour le RQ'CALACS

Réunions régulières (6 journées)	58h00
Journées spéciales (2 journées)	18h00
Assemblée générale annuelle (1 journée)	8h00

Total des heures investies : 84h00

**Outre les heures de réunions, du temps est également investi pour des lectures et autres tâches liées au contenu des rencontres.*

COMITÉ INTERSECTORIEL EN MATIÈRE D'AGRESSION SEXUELLE

Depuis le changement d'organisation et de gouvernance au niveau du réseau de la santé et des services sociaux qui s'est déroulé en 2016, le comité intersectoriel en matière d'agression sexuelle ne s'est pas réuni. Il semblait essentiel que la nouvelle trajectoire de services pour les victimes adultes qui se présentent en centres désignés soit en fonction avant de poursuivre nos concertations avec l'ensemble des acteurs concernés par le dossier agression sexuelle. Nous avons attendu toute l'année la remise en place de ce lieu de concertation et avons interpellé à plusieurs reprises François Savoie, responsable du dossier au CISSS à ce sujet. À la fin mars, nous avons été invitées pour une rencontre qui aura lieu en avril pour faire le point sur l'ensemble du dossier dans la région, particulièrement en ce qui concerne la nouvelle trajectoire pour les victimes adultes qui se présente en centre hospitalier suite à une agression récente.

Nous souhaitons que cette table redevienne active pour traiter l'ensemble du dossier agression sexuelle dans Lanaudière. Avec la sortie du 3^e plan d'action en matière d'agression sexuelle, nous souhaitons avoir l'opportunité de discuter de comment nous allons rendre effectives les mesures du plan dans notre région et

quelles sont les pressions possibles qui peuvent être faites pour que ces mesures soient associées à un financement adéquat.

COMITÉ RÉGIONAL DES CENTRES DÉSIGNÉS

Nous avions l'espoir que la nouvelle trajectoire de services pour les victimes adultes qui se présentent au centre désigné soit en vigueur dès le 1^{er} avril 2016 et que du même coup l'entente de collaboration entre les CALACS et le CISSS soit mise en place. Pour notre part, nous avons signé le protocole d'entente de collaboration le 27 juin 2016 et à ce moment, il semblait réaliste de penser que le tout serait en fonction au 1^{er} septembre 2016. Nous avons dû faire preuve de patience supplémentaire, et attendre jusqu'au 1^{er} avril 2017 pour que notre entente soit en fonction, de même que la nouvelle trajectoire de services. Nous avions peine à retenir notre emballement à ce que la région puisse bénéficier d'une offre de service, davantage respectueuse des meilleures pratiques et que les victimes qui demeurent au nord de Lanaudière puissent enfin recevoir des services à proximité de leur résidence.

Nous avons donc eu 2 rencontres cette année avec François Savoie à ce sujet avec le CALACS La Chrysalide. Tout au long de l'année, nous avons fait des suivis réguliers avec lui pour être au parfum de l'avancée des travaux et des difficultés rencontrées face au changement de pratiques.

Concrètement, le rôle des CALACS dans la nouvelle trajectoire de services sera de rappeler les victimes 24 à 48 heures après leur passage en centre désigné pour :

- Offrir un soutien émotionnel et vérifier leur réseau de soutien; normaliser leurs réactions, faire un portrait de leur situation actuelle et vérifier l'ensemble de leurs besoins.
- Faire un rappel des différentes étapes qui suivront le passage de la victime en centre désigné, de même que des personnes responsables de son suivi (médecin, policier) et vérifier son besoin par rapport à cela.
- Leur rappeler que l'intervenante du CALACS demeurera la personne-ressource tout au long du processus et qu'elles peuvent toujours nous rappeler pour toutes questions, inquiétudes ou autres.
- Leur offrir par la suite un suivi au CALACS ou les référer vers une autre ressource au besoin.

Vous trouverez en annexe, l'organigramme de la nouvelle trajectoire de services.

Nous avons créé des outils de travail et de compilation statistique et nous sommes prêtes à répondre à la demande. L'ensemble des intervenantes dans l'équipe pourra faire le rappel des victimes.

En résumé pour le comité régional des centres désignés

Rencontres pour discuter du rôle des CALACS dans la nouvelle 4h00
trajectoire de services et pour rédiger et corriger l'entente de
collaboration (2 rencontres)
Contacts téléphoniques, courriels, lecture de documents 4h00

Total des heures investies : 8h00

TABLE DE CONCERTATION DES GROUPES DE FEMMES DE LANAUDIÈRE (TCGFL)

Table de concertation
des groupes de femmes
de Lanaudière

«Fondée en 1991, la Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière (TCGFL) est un regroupement régional de défense collective des droits. Elle favorise la participation active du mouvement des femmes de Lanaudière au développement socio-économique de leur région, en vue d'améliorer les conditions de vie et de santé des femmes, et ce, dans une perspective d'égalité entre les sexes» (www.femmeslanaudiere.org).

Le CALACS croit en la force de la concertation, en la vision féministe et au partenariat dans les luttes pour la condition de vie des femmes. C'est pourquoi être membre de la TCGFL est un incontournable pour l'équipe et la collective.

Non seulement nous sommes membres de la TCGFL par solidarité, mais nous nous y retrouvons au niveau de nos valeurs, approches et points de vue. Nous nous y impliquons énormément.



Les membres de la TCGFL lors de l'AGA à l'Auberge de la Montagne Coupée à Saint-Jean-de-Matha le 21 juin 2016.

Dans le cadre du 25^e de la TCGFL, le 27 octobre 2016, il y a eu le lancement d'un livret-souvenir de la Table ainsi qu'une présentation du dernier portrait statistique des lanaudoises, produit par le Conseil du statut de la femme. En après-midi, les groupes membre ont identifié des enjeux sur desquels la Table tiendra compte dans ses prochaines orientations.

Le 29 mars 2017, nous avons participé à un groupe témoin organisé par la TCGFL. Il s'agissait d'identifier les axes de travail de la Table pour les prochaines années et de déterminer les types d'actions mobilisatrices pour les groupes membres. Le fait d'avoir été en petit groupe a permis davantage à Francine Rivest (coordonatrice) d'être au parfum des réalités et des besoins de chacun des membres. Cette rencontre s'inscrivait donc en continuité avec la démarche de planification stratégique de la TCGFL qui s'est amorcée à l'hiver 2016.



En résumé pour la TCGFL

Journées de concertation et AGA (2 journées et demie)	16h00
---	-------

Total des heures investies : 16h00

TABLE RÉGIONALE DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DE LANAUDIÈRE (TROCL)

La table régionale des organismes communautaires de Lanaudière (TROCL) est un regroupement d'organismes communautaires autonomes de Lanaudière qui ont comme objectif commun de favoriser les changements sociaux. Elle favorise la concertation et la mobilisation pour bien représenter et défendre le bien de ses membres.

Vu la mission de ce regroupement, il est primordial pour le CALACS d'en rester membre. Nous y retrouvons des groupes aux valeurs et aux convictions semblables aux nôtres. Nous y trouvons d'ailleurs un sentiment d'appartenance bien particulier.

C'est pourquoi, non seulement nous sommes membres de la TROCL, mais aussi nous essayons le plus possible de participer aux activités qui l'entourent. Cette année, notre implication fut davantage restreinte considérant la conjoncture du CALACS. Par contre, il était important pour le CALACS de poursuivre son implication afin de joindre le mouvement communautaire dans sa campagne [« Engagez-vous pour le communautaire »](#)



C'est donc sous ce thème de l'engagement que le mouvement de l'action communautaire autonome s'est uni dans la lutte pour la reconnaissance, le financement et l'autonomie des 4000 organismes de l'ACA. De par cette campagne, 4 revendications en sont ressorties :

- Rehaussement significatif du financement à la mission globale des 4000 organismes communautaires autonomes, incluant l'indexation annuelle des subventions ainsi que de l'argent pour les organismes non financés;
- La reconnaissance de l'action communautaire autonome comme moteur de progrès social;
- Le respect de la Politique de reconnaissance de l'action communautaire,

notamment en regard de l'autonomie;

- La fin des compressions budgétaires et un réinvestissement majeur dans les services publics et les programmes sociaux.



Les 8 et 9 novembre 2016, 127 organismes communautaires autonomes lanaudois ont décidé de fermer leurs portes, de faire la grève ou d'interrompre leurs activités pour participer aux actions de la campagne « Engagez-vous pour le communautaire ».

Le 9 novembre, nous étions plus de 700 personnes rassemblées à Terrebonne et avons réclamé un rehaussement du financement à la mission de tous les organismes communautaires autonomes en plus de

revendiquer une plus grande justice sociale au Québec.(voir article en annexe) Pendant que les actions de mobilisation avaient lieu partout au Québec, les députés de tous les partis politiques de l'Assemblée nationale du Québec ont unanimement adopté la motion suivante :<Que l'Assemblée nationale souligne l'apport des organismes d'action communautaire autonome au développement social et économique du Québec. Que l'Assemblée nationale demande au gouvernement de rehausser le financement des organismes d'action communautaire autonome.> Il s'agira de voir si les paroles et les engagements moraux se traduiront par des engagements financiers pour la mission des organismes communautaires autonomes. Pour ce qui est du mouvement, il poursuivra ses actions de mobilisation!



En résumé pour la TROCL

Participation à la mobilisation régionale (3 travailleuses)	9h00
Temps de préparation et lecture de documents	3h00

Total des heures investies : 12h00**En résumé pour le volet représentation**

Regroupement québécois des CALACS	84h00
Comité intersectoriel en matière d'agressions sexuelles et comité des centres désignés	8h00
TCGFL	16h00
TROCL	12h00

Total des heures investies : 120h00

CONCERTATION/PARTENARIAT/LUTTE

La concertation et le partenariat sont très importants pour nous, c'est pourquoi nous nous impliquons du mieux que l'on peut tout au long de l'année à travailler en étroite collaboration avec nos partenaires sur des dossiers communs.



CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS

CAVAC de Lanaudière

Formé pour vous épauler Pour terminer la démarche amorcée l'an passé pour la mise en place d'une entente de collaboration entre les CALACS du territoire de Lanaudière et le CAVAC, nous nous sommes rencontrées à trois reprises. Deux rencontres ont servi à peaufiner le document écrit résumant l'entente. Il nous apparaissait important d'y mettre le plus d'informations possible pour une personne n'ayant pas participé à la démarche puisse comprendre le fondement de cette entente et le mandat de chaque organisation. Lors de notre dernière rencontre qui eut lieu le 19 janvier 2017, nous avons officialisé notre entente par une signature officielle d'une représentante de chaque organisme. Nous prévoyons faire une rencontre annuelle d'échange entre les équipes afin de transmettre l'information aux nouveaux venus et garder bien active cette entente entre nous. Nous sommes très fières de la démarche accomplie et souhaitons que nous puissions continuer à en mesurer les impacts positifs dans l'avenir, tant au niveau des références que des belles collaborations sur divers dossiers communs. Douze heures ont été investies pour finaliser cette entente.



Centre de services de justice réparatrice

L'équipe du CALACS a rencontré Guylaine Martel, qui est intervenante au CALACS des Laurentides, mais qui est également agente de développement pour un organisme en justice réparatrice dans cette région. Elle nous a expliqué en quoi consiste une démarche de justice réparatrice par le biais de cet organisme ainsi que de la possibilité de créer un comité de travail dans le but de démarrer aussi ce type de ressource dans Lanaudière. C'est une démarche volontaire, à la demande de la victime. Elle peut alors rencontrer une personne qui a commis un délit semblable à celui dont elle a été victime. Le délinquant et la victime peuvent alors échanger ensemble et la victime peut nommer ce qu'elle a besoin de nommer et poser les questions qu'elle désire. Il y a une préparation préalable à ces rencontres et les personnes qui ont commis des délits sont également choisies de façon consciente. Une jeune femme qui a déjà fait un suivi chez nous et qui a fait affaire avec cet organisme de justice alternative est également venue nous témoigner de son expérience. Cela a eu un impact fort positif sur elle. Il a donc été convenu que lorsque les femmes que nous rencontrons présentent un besoin qui pourrait être répondu par le biais de cette démarche, nous allons leur parler de l'existence de cette ressource.



CÉGEP régional de Lanaudière à Joliette

Eve Fiset du service des affaires étudiantes, promotion et recrutement du CÉGEP a interpellé le CALACS afin qu'une intervenante de l'équipe aille rencontrer leur équipe d'intervenants afin de leur offrir une mini formation adaptée au besoin du milieu. C'est donc une technicienne en travail social, un technicien en éducation spécialisée, une psychoéducatrice et une conseillère à la vie étudiante qui ont pu bénéficier de notre expertise afin de s'arrimer en cas de dévoilement d'un.e étudiant.e de leur établissement.



Rencontre de concertation SRA Joliette

Le CALACS a été invité à une rencontre d'échange et de concertation par l'organisme Hébergement d'Urgence Lanaudière. L'objectif de cette rencontre était de mieux arrimer les efforts des organismes présents afin de soutenir les personnes en situation d'itinérance chronique afin que ces personnes puissent en finir avec l'itinérance. Son programme SRA (Soutien Résidentiel avec Accompagnement) vise d'abord à procurer aux personnes un logement et ensuite leur offrir du soutien pour régler diverses problématiques, dont agression sexuelle. Les organismes présents étaient invités à identifier des enjeux et à proposer des ouvertures de collaboration. Une prochaine rencontre aura lieu en juin 2017 afin de faire un bilan des initiatives en lien avec le programme SRA et voir quels liens de collaboration ont pu être développés ou quels besoins sont restés en suspens. Rencontre très intéressante pour le CALACS, car certains organismes ne font pas partie des table de concertation auxquelles nous participons, donc de nouveaux liens ont été créés ainsi que la réalité des femmes itinérantes qui tirent profit de l'exploitation sexuelle a été nommé par le CALACS. Les organismes présents lors de cette rencontre ont nommé leur souhait de se donner du temps d'échange et de formation pour mieux soutenir ces femmes.

ACTIVITÉS DE LUTTE



PÉTITIONS

Campagne contre les violences vécues par les femmes dans le logement :

Un collectif de groupes luttant pour le droit au logement et contre la violence faite aux femmes a pris l'initiative de mettre une pétition en ligne pour dénoncer les violences faites aux femmes dans le logement, pour sensibiliser la population à ce phénomène et interpeller le gouvernement. Par exemple, les violences en logement peuvent se manifester par le biais d'entrées par effraction, de tentatives d'extorsion ou de chantage, de harcèlement, de menaces et d'agressions sexuelles. L'équipe et la collective ont donc signé cette pétition en appui à cette campagne.

Appui pour une commission d'enquête chargée de mener une enquête systémique sur les pratiques policières à l'égard des Autochtones :

Avec le Regroupement québécois des CALACS, nous avons participé à l'appui de cette campagne en envoyant une lettre au premier ministre et une copie conforme de la lettre au Centre d'amitié autochtone de Val d'or, Femmes autochtones du Québec, à l'Assemblée des Premières nations du Québec et du Labrador ainsi qu'à la ligue des droits et libertés. (Voir annexe)

Pétition contre la publicité du parfum Décadence :

Nous avons signé la pétition de la Coalition nationale des publicités sexistes, pétition contre la publicité du parfum Décadence, qui sexualisait le corps de la femme. Le CALACS est membre de cette Coalition depuis plusieurs années déjà et chaque fois que nous jugeons pertinent de dénoncer le caractère sexiste d'une publicité, nous appuyons ce type de pétition. (voir annexe)



12 JOURS D'ACTION CONTRE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES ET 6 DÉCEMBRE
(JOURNÉE D'ACTION ET DE COMMÉMORATION CONTRE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES)

Les activités entourant le 6 décembre, Journée de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes, en mémoire de la tuerie de la polytechnique, touchent directement le CALACS et sa mission. Nous avons cette année publié sur notre page Facebook en lien avec l'information ces journées. La campagne déroulait des 12 jours se sous le thème cette année suivant : « Pour lutter contre les violences



envers les femmes, tout le monde doit passer à l'action ». Des vignettes ont été publiées afin d'illustrer différentes formes de violence vécue par les femmes, telles que la violence envers les femmes racisées, envers les femmes sans statuts légaux, envers les femmes autochtones et envers les femmes itinérantes. Vous pourrez retrouver le contenu des vignettes sur notre page Facebook ainsi que le communiqué de presse de la campagne.



JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES – 8 MARS 2017

Cette année, il n'a pas été possible pour nous de souligner de façon prononcée la Journée internationale des femmes qui avait pour thème « *L'égalité sans limites* ». Nous avons publié sur notre page Facebook



toutefois de

l'information en lien avec le thème de cette journée, avons distribué des autocollants et installé les affiches à l'effigie de la journée dans les locaux du CALACS.

JOURNÉE D'ACTION CONTRE LA VIOLENCE SEXUELLE FAITE AUX FEMMES 2016 (JACVSFF)

Les CALACS soulignent depuis 35 ans la Journée d'action contre la violence sexuelle faite aux femmes, qui a lieu généralement le troisième vendredi du mois de septembre.

Cette année, les membres du Regroupement québécois des CALACS ont choisi d'aborder le dévoilement comme thème de la journée sous le titre de « On vous croit », qui fait référence à la campagne lancée en 2015 avec le #OnVousCroit.



Par cette campagne, le Regroupement québécois des CALACS a défini 12 attitudes aidantes à favoriser pour aider les victimes à briser le silence sur les agressions sexuelles vécues.

Comme le Regroupement des centres de femmes avait manifesté son appui à cette action de sensibilisation dans le cadre de la JACVSFF lors de leur assemblée générale annuelle, nous les avons interpellés. Nous avons interpellé aussi d'autres organismes partenaires (communautaires et du réseau de la santé). Vingt organisations ont été rejointes et nous avons remis à chacun 50 cartons, 10 autocollants, une copie du communiqué de presse et le texte complet expliquant les 12 attitudes aidantes. Chaque organisation rencontrée s'est engagée à transmettre l'information à leurs membres ou aux personnes utilisatrices de leurs services. Au total, nous avons donc distribué 1300 cartons, 250 autocollants et du matériel permettant aux ressources de bien sensibiliser et informer leurs clientèles à l'importance de croire les victimes.

De plus, nous avons envoyé au Journal l'Action ainsi qu'au Journal de Joliette, un communiqué de presse sous le thème « On vous croit ». Le communiqué a été publié en ligne en date du 13 septembre 2016 par le Journal de Joliette (voir annexe).

En résumé, plusieurs heures ont été allouées à la réalisation de ces diverses activités de lutte en cours d'année.

BAILLEURS DE FONDS

Nous tenons à chaleureusement ceux contribué à notre année. Ce soutien réaliser notre mission en la prévention et la lutte caractère sexuel.



remercier et celles qui ont financé cette intervention, financé a permis de lien avec l'intervention, contre les agressions à

CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LANAUDIÈRE (CISSSL)

Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC)

PROGRAMME DE SOUTIEN À L'ACTION BÉNÉVOLE

Véronique Hivon, députée de Joliette

Nicolas Marceau, député de Rousseau

André Villeneuve, député de Berthier

AUTRES CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES

Gabriel Sainte-Marie, député fédéral de Joliette

RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES CANADA

Emploi d'été Canada

AUTRES CONTRIBUTIONS

Chevaliers de Colomb de Joliette

Donateurs privés

EN CONCLUSION

C'est avec un soupir de soulagement, mais surtout de satisfaction que nous clôturons cette étape que fut l'année 2016-2017!

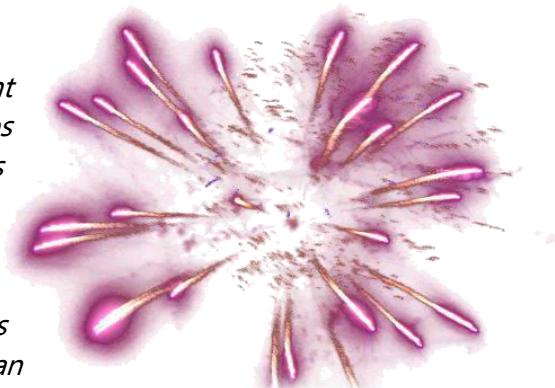
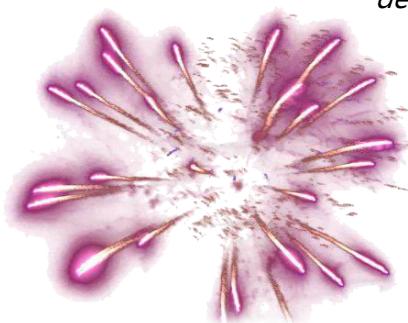
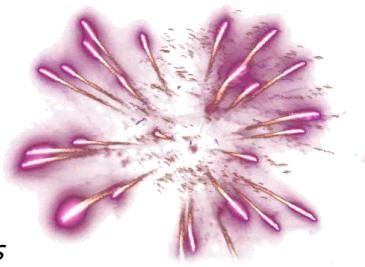
C'est en faisant un bilan annuel comme celui-ci que nous prenons pleinement conscience de nos capacités d'organisation et d'adaptation. Malgré le fait que nous ayons été à équipe réduite pour toute cette dernière période, nous avons généralement su bien prioriser les priorités. Nous avons fait des choix, déchirants parfois, mais des choix qui tenaient toujours compte des femmes utilisatrices de nos services, les travailleuses du CALACS ainsi que le CALACS lui-même.

Nous avons poursuivi nos rencontres individuelles, nos accompagnements, une partie de notre prévention, nos représentations et nos luttes tout en allant de l'avant avec plusieurs demandes de subvention, avec la mise sur pied d'un comité militantisme travaillant pour une activité d'autofinancement et la conclusion d'ententes de services au niveau des centres désignés et du CAVAC! Wow! Nous avons quoi être fiers!

C'est avec cet élan de fierté que nous entamons la prochaine année. Avec le retour de l'équipe entière, nous continuerons notre travail qui sera une fois de plus dirigé par des priorités établies en équipe et en collective.

Nous souhaitons pour l'an prochain, garder notre efficacité et toutes nos compétences dans la mise en place de notre travail. Nous nous engageons cependant à nous offrir plus de temps en tant qu'équipe pour nous supporter et pour avoir des discussions sur notre travail. En effet, étant bombardées de demandes diverses, étant toutes aussi importantes, nous avons parfois le réflexe de mettre de côté le temps que nous voulions nous garder pour discuter ensemble et nous faire des « supervisions ». Malheureusement, nous observons que ce temps et ces rencontres nous ont manqués. Ils sont en effet essentiels pour prendre soin de nous en tant qu'intervenante et en tant qu'équipe, tout ça dans le but d'être le mieux disposées possible pour bien gérer l'organisme et offrir des services de qualité exceptionnelle aux femmes et aux personnes que nous rencontrons.

Nous tenons à remercier chaudement toutes les personnes qui gravitent de loin ou de près au CALACS. Merci et à l'an prochain!



*L'équipe et la collective du CALACS Coup de Coeur
mai 2017*

ANNEXES

De: calacs <calacs@citonet.net>
Envoyé: 28 octobre 2016 15:26
À: 'gabriel.ste-marie.c1@parl.gc.ca'
Objet: Demande d'aide financière pour le transport des femmes et adolescentes au CALACS Coup de Coeur

Bonjour Monsieur Ste-Marie et Monsieur Thériault,

Depuis de nombreuses années, le CALACS Coup de cœur se préoccupe de l'accessibilité des services offerts aux femmes et aux adolescentes des trois MRC et demie que nous desservons. La portion nord du territoire de Lanaudière représente environ 13 000 km2. Les femmes ont donc entre 10 et 200 km à faire pour pouvoir bénéficier d'un suivi. Les femmes autochtones de Manawane quant à elles, ont près de 400 km à faire (aller-retour) pour bénéficier d'un suivi.

Quand on regarde nos statistiques annuelles, on constate que ce sont les femmes de la MRC Joliette qui fréquentent le plus notre organisme. Pourtant ce n'est pas parce qu'elles sont davantage victimes d'agressions à caractère sexuel que celles des autres MRC.

Voici la provenance des femmes qui demandent de l'aide au CALACS :

	2013-2014	2014-2015	2015-2016
MRC Joliette	45%	46%	51%
MRC d'Autray	20%	21%	16%
MRC Matawinie	19%	20%	25%
MRC Montcalm nord	12%	7%	7%
Autres MRC	4%	5%	2%

Les chiffres sont demeurés assez constants au cours des trois dernières années. Ils peuvent donc être considérés comme un portrait assez fidèle de l'accessibilité des femmes au CALACS Coup de Coeur.

Toujours par souci que les femmes et les adolescentes ayant vécu une ou plusieurs agressions à caractère sexuel puissent recevoir des services, nous avons cherché des moyens pour nous rendre disponibles à toutes les femmes qui en feraient une demande. Depuis quelques années, nous nous déplaçons dans les milieux scolaires pour offrir du soutien aux adolescentes. Il arrive que l'on se déplace aussi pour les femmes, en les rencontrant au CLSC de leur MRC ou dans un organisme communautaire (Centre de femmes ou autre). Mais cette façon de faire coûte cher à l'organisme car le déplacement de l'intervenante (frais de km) ainsi que son temps de déplacements (heures travaillées) sont payés. Nous avons déjà offert à quelques femmes de débourser le transport bénévole ou le billet d'autobus pour venir en suivi. Cette mesure n'a jamais été rendue publique car notre budget SOC ne nous le permet pas. Nous demandons chaque année au CISSS de nous octroyer un budget transport, mais nous n'avons jamais eu de réponse positive à notre demande. Pourtant les Maisons d'hébergement en violence conjugale ont pu bénéficier d'un tel budget. Actuellement, il est difficile pour nous d'évaluer le montant dont nous avons besoin car la plupart des femmes qui n'ont pas de transport pour se déplacer ne feront pas appel à nous. Les Centres de femmes nous ont souvent témoigné cette réalité.

C'est donc dans l'attente que vous puissiez nous aider à répondre aux besoins de transport des femmes que nous vous sollicitons. Nous demanderons à chacun des députés fédéraux et provinciaux du nord de Lanaudière un montant de 500\$ pour l'année 2016-2017. Ce montant servirait spécifiquement à aider des femmes et des adolescentes de votre MRC. Avenant le cas où le montant octroyé ne serait pas dépensé dans sa totalité au 31 mars 2017, nous nous engageons à le réserver et le reporter pour l'année financière 2017-2018. Il nous fera plaisir de publiciser, sur notre site web et notre page Facebook, votre contribution financière pour que nos services soient accessibles à la population de votre Comté.

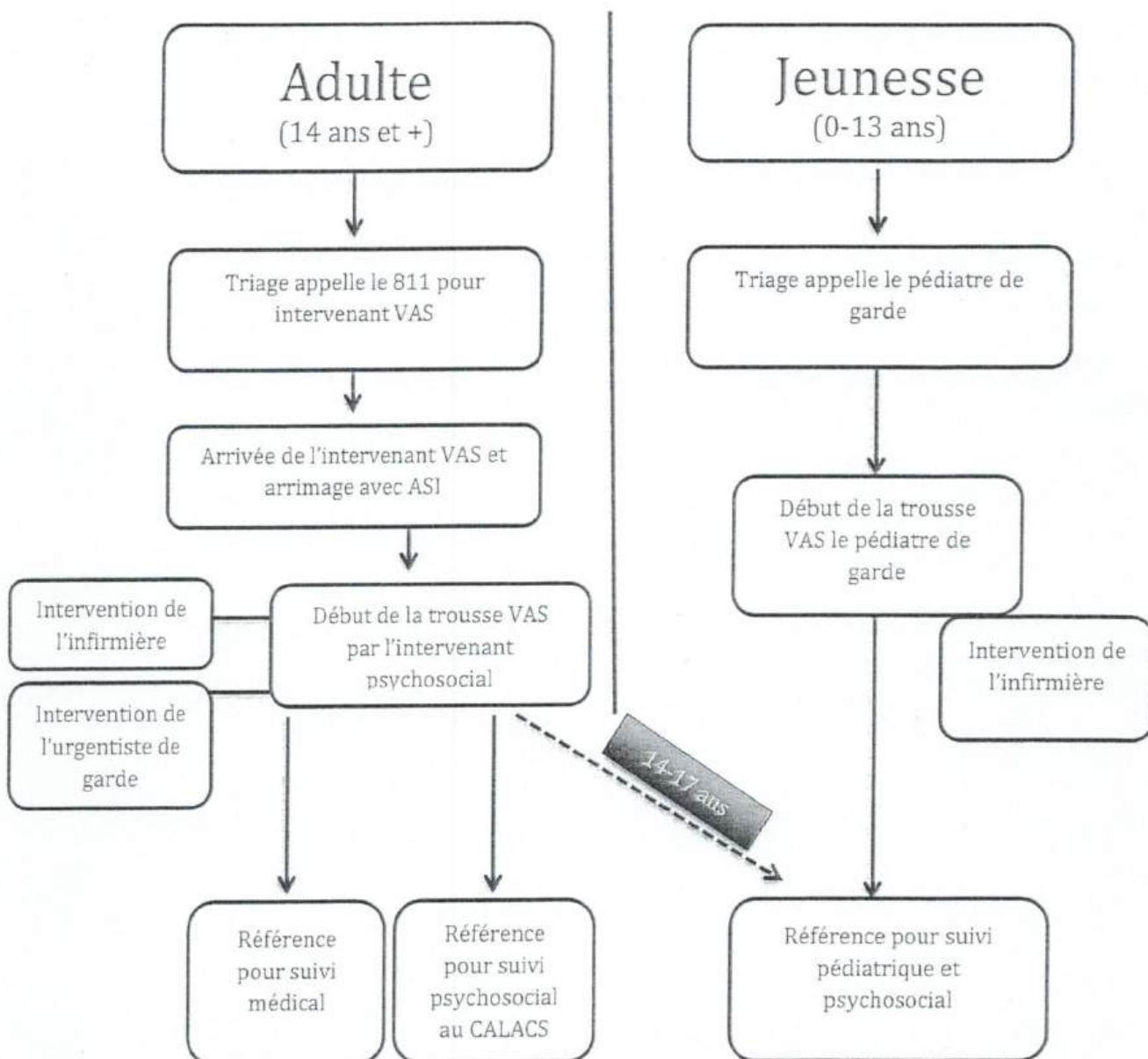
Merci de votre sensibilité à l'égard des besoins des adolescentes et des femmes.

Bien à vous!

Nathalie Latour

CALACS Coup de Coeur

ANNEXE 1 TRAJECTOIRE DE SERVICES POUR LES VICTIMES D'AGGRESSION SEXUELLE

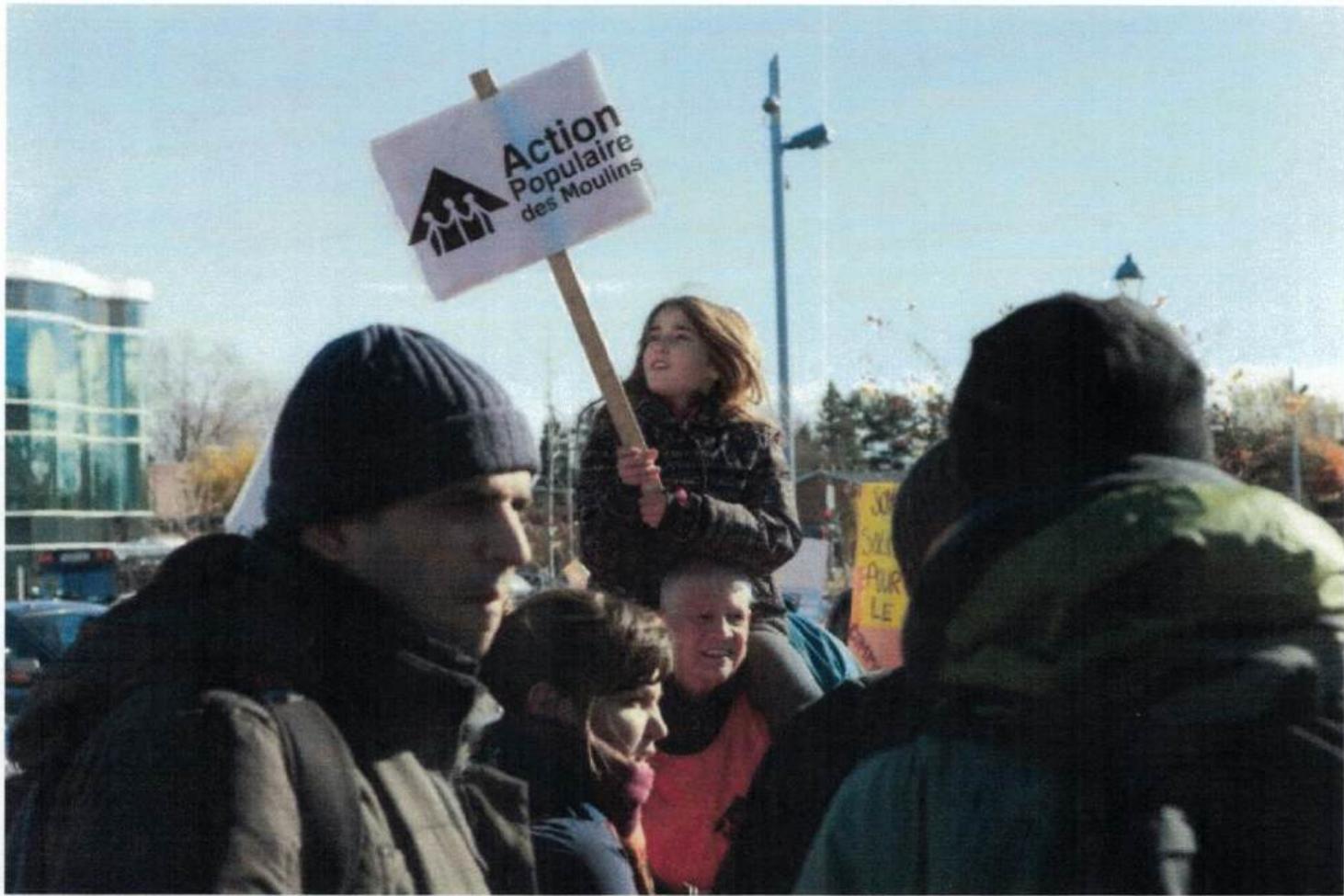




Hebdo Rive Nord.com

Les organismes de Lanaudière mobilisés pour se faire entendre

Grande marche du communautaire à Terrebonne



Les organismes communautaires de Lanaudière de tous les milieux étaient réunis pour demander un financement adéquat au gouvernement Couillard.

©TC Media - Stéphane Grégoire

REVENDICATIONS. Ils étaient tout près de 1000, cet après-midi, à scander des slogans dans les rues de Terrebonne. Mille personnes à représenter 127 organismes communautaires de Lanaudière, une participation record pour la Grande marche du communautaire à Terrebonne, un événement qui se déroulait simultanément dans plusieurs villes du Québec.

Ces mille personnes avaient un message clair au gouvernement de Philippe Couillard: celui de cesser les mesures d'austérité et d'enfin donner aux organismes communautaires le financement nécessaire afin qu'ils puissent offrir leurs services aux communautés qui en ont vraiment besoin.



Près de 1000 personnes ont défilé dans les rues de Terrebonne pour faire entendre leur message.

©TC Media - Stéphane Grégoire



Les organismes communautaires ont affiché leurs couleurs le 9 novembre.

©TC Media - Hebdo Rive Nord

"Les organismes communautaires de partout dans la région veulent revendiquer haut et fort un 34 millions de financement supplémentaire pour la mission des organismes et aussi plus de justice sociale", explique Hugo Valiquette, coordonnateur de la Table régionale des organismes communautaires autonomes de Lanaudière (TROCL), qui s'occupait de l'organisation de cette grande marche.

Le message des organismes communautaires de Lanaudière demeure le même depuis des mois: mettre fin aux compressions publiques, surtout en ce qui concerne les programmes sociaux. "On a étiré l'élastique, mais quand l'élastique va sauter, c'est une grosse partie du tissu social qui va tomber, et on ne veut pas ça au Québec, alors l'événement d'aujourd'hui est vraiment pour sonner le cri d'alarme."

Des besoins bien réels

Un cri d'alarme que tous les organismes, peu importe leur vocation, lancent d'une même voix. Vincent Richard, qui représentait l'Auberge du cœur Chaumière Jeunesse Rawdon, faisait partie de ceux qui défendent le besoin d'un financement adéquat. "Notre organisme vient en aide aux plus démunis, alors c'est vraiment important, plaide-t-il. Je crois sincèrement que M. Couillard pourrait nous aider de ce côté-là sans aider les plus riches."

Les intervenants et les employés des Maisons de jeunes de la région de Lanaudière étaient aussi présents en grand nombre pour demander un financement adéquat, tout simplement pour leur permettre de remplir leur mission auprès de leur jeune clientèle, qui souvent n'a que les Maisons de jeunes vers qui se tourner. "On travaille en prévention et on croit que c'est encore important d'agir avant que les jeunes ne développent des problématiques sociales graves", revendique une intervenante de la Maison de jeunes de Berthierville.

Dans un tout autre créneau, c'est-à-dire la violence faite aux femmes, les besoins sont tout aussi présents, à l'instar de tous les organismes communautaires qui doivent offrir des services 24 heures sur 24, sept jours sur sept. L'organisme Regard en elle de Repentigny en témoigne: "L'organisme Regard en elle, c'est un centre d'hébergement qui est ouvert 24 heures, sept jours par semaine, détaille une intervenante. Les besoins sont criants, parce qu'on est un organisme qui est un milieu de vie. Il faut donc nourrir des gens pendant toute l'année, faut leur offrir l'hébergement et les services d'aide et de soutien."

L'année dernière, l'événement avait rassemblé 120 organismes communautaires de la région de Lanaudière. Cette année, ce sont sept de plus qui se sont présentés sur un total de 187 organismes affiliés à la TROCL, ce qui fait dire à Hugo Valiquette que le message commence de plus en plus à passer, qu'il rejoint plus d'organismes et qu'il ratisse plus large au sein de la population. Au total, pas moins de 1300 organismes de toutes les régions du Québec ont participé aux différentes Grandes marches du communautaire.

Cet événement était le point culminant d'une semaine de mobilisation, où de nombreux organismes communautaires ont fermé leurs portes pendant deux jours, les 8 et 9 novembre, pour démontrer au gouvernement que s'ils ne sont pas là, le filet social est inexistant.



Les organismes communautaires de Lanaudière de tous les milieux étaient réunis pour demander un financement adéquat au gouvernement Couillard.

©TC Media - Stéphane Grégoire

CALACS Coup de Cœur (Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel)

Joliette, le 16 décembre 2016

Monsieur Philippe Couillard
Premier ministre du Québec
Cabinet du Premier ministre
Édifice Honoré-Mercier
835, boulevard René-Lévesque Est
3e étage
Québec (Québec)
G1A 1B4

Par télécopieur : 418 643-3924

Objet : demande d'une commission d'enquête chargée de mener une enquête systémique sur les pratiques policières à l'égard des Autochtones

Monsieur le Premier ministre,

Au terme du processus d'enquête criminelle sur des allégations visant des policiers de la SQ à l'encontre de femmes autochtones de Val-d'Or et d'ailleurs, seules deux accusations ont été portées, aucune ne concerne le dossier de Val d'Or. Or, l'Observatrice indépendante, Fannie Lafontaine, et les procureur-e-s du Directeur des poursuites criminelles et pénales ont tenu à préciser que la décision de ne pas poursuivre ne signifie pas que les événements allégués ne se sont pas produits.

Le CALACS Coup de Cœur (Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel) s'inquiète vivement de l'impact de ces résultats sur le renforcement du sentiment d'impunité policière, en particulier en ce qui concerne les pratiques relevant du racisme systémique à l'égard des Autochtones.

Pour contrer cet impact, il faut que le gouvernement prenne acte qu'un processus d'enquête criminelle ne saurait suffire à disposer des allégations portées par les Autochtones. Il doit accéder aux demandes répétées de Femmes autochtones du Québec et de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador de créer une commission d'enquête chargée de mener une enquête systémique sur les pratiques policières à l'égard des Autochtones.

Delphine Huard, intervenante

Pour le CALACS Coup de Cœur

(Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel)

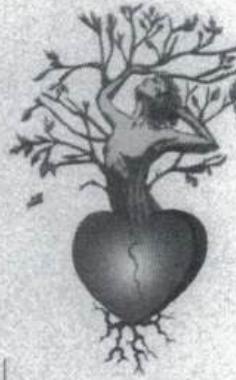
C.c Centre d'amitié autochtone de Val d'Or, télécopieur : (819) 825-7515

Femmes autochtones du Québec, par courriel : info@faq-qnw.org

Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador, télécopieur : (418) 842-2660

Ligue des droits et libertés, télécopieur : (514) 849-6717

Joliette, le 20 janvier 2017



Objet : Dénonciation d'une publicité sexiste

Madame, Monsieur,

La présente lettre vise à dénoncer la publicité télé du parfum « Décadence » de Marc Jacobs vue le 18 décembre 2016 entre 19h et 21h durant le film : L'étrange Noël de Lauren à V Télé.

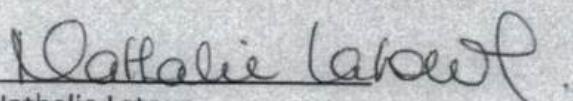
Nous jugeons cette publicité sexiste car elle utilise la sexualité des femmes pour vendre. En présentant une femme au regard séducteur, au dos arqué, aux cheveux défaits, dans une situation de nudité partielle et effectuant des poses, des mouvements lascifs et des sons rappelant ceux émis lors d'une relation sexuelle, cette publicité met en évidence sa sexualité avant le produit en vente, dans ce cas-ci un parfum.

La réduction des femmes à des clichés et des stéréotypes de genre les enferme dans des rôles qu'elles n'ont pas choisis et qui les limitent. Quant à l'objectification des femmes, elle les réduit à être des objets plutôt que des sujets actant et pensant et a des impacts néfastes sur l'estime et la santé tant physique que mentale de nombreuses femmes. Les messages publicitaires banalisant l'hypersexualisation et misant sur la sexualité des femmes laissent entendre que leur valeur réside dans leur pouvoir de séduction et imposent des normes esthétiques et comportementales néfastes pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

C'est donc par souci d'égalité entre les femmes et les hommes que le CALACS Coup de Cœur dénonce les publicités à caractère sexuel ou sexiste. La publicité de Marc Jacobs présentée à V Télé le 18 décembre 2017 entre 19h et 21h est un excellent exemple de l'objectification des femmes à des fins publicitaires et de la banalisation de la sexualité qui nuisent à l'égalité entre les femmes et les hommes.

En ce sens, nous demandons que ladite publicité ne soit plus diffusée, si ce n'est pas déjà le cas, mais surtout, nous souhaitons que les publicités que vous diffuserez à l'avenir soient plus respectueuses à l'égard des femmes.

En attente d'une réponse de votre part,


Nathalie Latour

Pour la collective du CALACS Coup de Coeur

Centre d'Aide et de Lutte contre
les Agressions à Caractère Sexuel
CALACS
COUP DE COEUR

Téléphone :
450-756-4999

Sans frais :
1-866-756-4999

Télécopieur :
450-756-0554

C.P. 31, Joliette
(Québec) J6E 3Z3

Le Journal de Joliette

Actualités / Société

13 septembre 2016 - 14:50 | Mis à jour : 14:59

Le CALACS Coup de Cœur souligne la journée d'action contre la violence sexuelle faite aux femmes

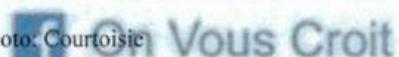


#OnVousCroit
www.rqcacs.qc.ca

**12 attitudes aidantes :
votre réaction peut faire la différence**

**12 jours d'action pour l'élimination
des violences envers les femmes**

- Photo: Courtoisie



Le Regroupement québécois des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (RQCALACS) souligne, le vendredi 16 septembre 2016, la 35e Journée d'action contre la violence sexuelle faite aux femmes sous le thème : On vous croit.

Nous savons que le dévoilement constitue un obstacle difficile pour les victimes. Nous devons leur offrir des choix, un soutien adéquat, une écoute attentive, selon leurs besoins et leur rythme, pour les aider à reprendre du pouvoir sur leur vie. Dans les CALACS, 75% des demandes d'aide sont liées à l'inceste ou à des agressions commises pendant l'enfance ou l'adolescence. 91% des agresseurs sont connus des victimes. 50% des victimes attendent plus de 13 ans avant de demander de l'aide en raison de la honte, de la peur et de la culpabilité.

LIQUIDATION SUR  **LaPlaza.io** | DES ENTREPRISES DU QUÉBEC !

pour suivre la campagne lancée en 2015 avec le **#OnVousCroit**. Nous avons développé 12 attitudes aidantes pour guider l'aide et le soutien à leur offrir.

En cette journée de solidarité, nous pensons tout particulièrement aux femmes autochtones qui élèvent leurs voix contre la violence envers leur sœurs mais également aux femmes qui vivent différents contextes de vulnérabilités accentuant les risques d'agressions sexuelles que ce soit en raison d'un statut d'immigration précaire ou d'une situation de handicap ou des préjugés face à leur appartenance culturelle ou à leur orientation sexuelle.

La Journée d'action contre la violence sexuelle du 16 septembre 2016, est un des moyens que nous avons choisi pour sensibiliser le public sur la problématique des agressions sexuelles.